

APAJH

TOUT HANDICAP, TOUT ÂGE DE LA VIE
La revue de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés



**Un réseau engagé autour
du projet associatif 2025-2030**

**Autodétermination, responsabilité sociétale et
innovation pour une société inclusive et laïque**

HANDICAP ASSISTANCE



Un service APAJH en ligne gratuit

Droits des personnes, aides financières et techniques, maintien à domicile, emploi et retraite des personnes en situation de handicap, ...

Une réponse personnalisée par téléphone ou par email.

Par téléphone au **01 44 10 81 50**
les lundis et jeudis de 9h30 à 12h



En ligne, en renseignant **le formulaire**
sur **www.apajh.org**

Une réponse est adressée dans les meilleurs délais.

“

Nos experts
Handicap Assistance
vous accompagnent toute
l'année pour répondre
à vos interrogations
du quotidien

”





POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE, SOLIDAIRE ET LAÏQUE

En juin dernier, le Congrès national de l'APAJH a voté à l'unanimité à Paris Bercy son projet associatif 2025 - 2030.

En juin 2023, le Congrès national de l'APAJH a voté à l'unanimité à Lille un texte fondateur et engagé sur l'autodétermination :

« Choisir ma vie, c'est mon droit,
c'est ma liberté. »

Notre programme, notre feuille de route sont là et clairs.

Il nous appartient de les réaliser et faire vivre.

La personne en situation de handicap, citoyenne comme les autres, vit au cœur de la société, et en subit les avancées comme les reculs, l'inclusion comme l'exclusion.

La personne en situation de handicap, bien souvent plus vulnérable que ses autres concitoyens, vit de façon plus intense, plus vitale, les reculs de solidarité.

Et nous avons la responsabilité, mouvement APAJH, de faire que progressent l'inclusion, la solidarité et l'égalité républicaine.

Et ce mois de septembre 2025 a bien des raisons de préoccuper le mouvement APAJH et ses militants.

L'instabilité politique bloque et ralentit toutes les avancées législatives utiles et nécessaires.

Elle freine ou rend plus que prudentes les initiatives de terrain.

Et la recherche d'économies considérables dans le cadre de la préparation des budgets 2026 ne peut retomber massivement sur les plus vulnérables.

L'Allocation Adultes Handicapés est toujours au-dessous du seuil de pauvreté, et déceimment ne peut y rester.

L'accès à l'école est toujours compliqué, des places d'accueil et d'accompagnement manquent par milliers.

En ce mois de septembre, en recherche de gouvernement et de majorité politique, le tableau est sombre et inquiétant.

En février 1962, des femmes et des hommes se sont levés pour créer l'APAJH afin de faire de l'Utopie une Réalité.

Ils ont osé !

C'est ce combat qu'il nous convient de poursuivre aujourd'hui afin qu'au-delà des difficultés bien réelles, la voix des plus faibles, des plus vulnérables, soit entendue et que leur vie illustre l'ambition républicaine de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Que le handicap ne soit plus motif d'exclusion !

Jean-Louis GARCIA
le 14 septembre 2025



Numéro #130
Septembre 2025

Visuel couverture :
Fédération APAJH

DOSSIER THÉMATIQUE

Projet associatif

- Le projet associatif, une boussole pour fédérer et agir 6
- Formaliser ce qu'est un mouvement associatif 7
- Qu'est-ce qu'un projet associatif ?
Construction du projet APAJH 8
- Un nouveau souffle associatif 10
- Regards croisés entre deux participants
au comité de pilotage national 12
- Les personnes accompagnées impliquées
dans la construction du projet associatif 14
- Au cœur du nouveau projet associatif APAJH 16
- Le contenu du projet associatif finalisé
lors du 48^{ème} Congrès 18
- Une Fédération pour impulser les ambitions du collectif 20
- « Participer c'est », un dispositif pour impliquer
les personnes accompagnées 22
- Quels sont les enjeux d'un projet associatif ? 24
- Sociétés à mission : l'utilité sociale pour raison d'être 26
- Les questions de santé liées au projet associatif APAJH 28

VIE ASSOCIATIVE

- Le projet associatif voté à l'unanimité
par un mouvement rassemblé 30
- Une belle réussite pour les séjours adaptés APAJH 34
- La Fédération APAJH présente
à la 9^{ème} édition d'Inclusiv' Day 40

ACTU HANDICAP

- Losonnante, une révolution sonore
au service de la culture 37

SPORT

- Edition 2025 du Tour de la Creuse à vélo 38
- Cavalier entraîneur, un rôle clé en para-dressage 39

ÉVÈNEMENT

- Co-concevoir de nouveaux dispositifs d'expression 40

- Les ESAT et EA APAJH ont ouvert leurs portes
au grand public ! 42

RSE

- Une cantine biologique et locale qui change
la donne à l'EHPAD La Tour d'Or 43

EN RÉGION

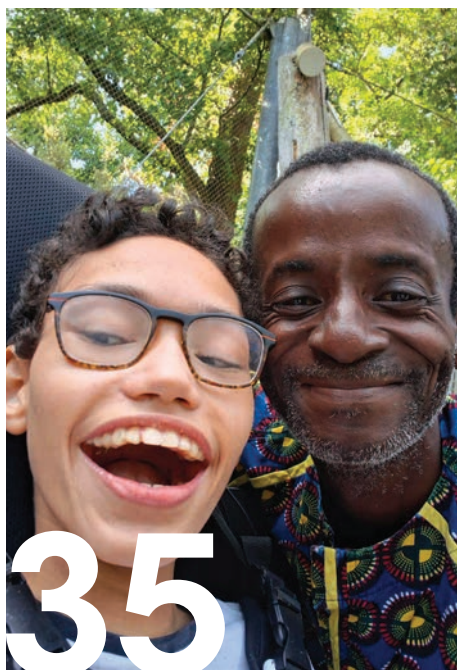
- Table-ronde « Violence faite aux femmes
et handicap » dans l'Oise 44
- Salon des talents partagés rouennais 45
- Faire de l'inclusion scolaire un engagement
concret en Gironde 46
- Les soirées inclusives, danser, se rencontrer
et construire une société plus juste 47
- Nouvel ESAT à Chaumont : un cadre de travail
moderne et écoresponsable 48
- Inauguration d'Atout Boutiq' dans le Tarn 49
- Partenariat musical à l'APAJH du Nord 50
- Vu sur les réseaux sociaux et lu dans la presse 51
- Un premier ESAT mahorais voit le jour avec l'APAJH 52
- Les apprentis mahorais aux côtés des professionnels
franciliens pour un stage estival 53
- L'APAJH Sarthe-Mayenne à la 35^{ème} édition
du festival Mamers en Mars 54
- Une aventure scénique inédite en Haute-Marne
avec « Les Syphonez » 55
- « La culture par tous et pour tous » :
38^{ème} édition du Festival Handiclap 56
- Provoquer et accompagner de « Jolies rencontres »
à l'APAJH de l'Aude 58
- Culture à l'ESAT de Sens et sensibilisation
à la surexposition aux écrans à l'APAJH de l'Hérault 59

ÉCOLE

- C'est la rentrée pour tous à l'UEEP
de l'école Jean Cavaillès 61



Le Revue APAJH est imprimée sur un papier recyclé, c'est-à-dire issu de matières premières papetières recyclées (PEFC 100%).
C'est l'Entreprise Adaptée (EA) APAJH de Levallois qui se charge de la préparation, et de l'envoi aux adhérents APAJH et abonnés.





En route vers LE PROJET ASSOCIATIF

Nous conservons

Les C.E., en particulier
la flexibilité en fonction
des territoires, des lieux de
habitation...

Développement du partenariat
avec les associations
et les entreprises
pour mieux répondre
aux besoins des personnes
handicapées (Maison, Maison
associative...)

Accueil
d'urgence

Conseil
d'orientation

Développer les
réseaux d'entraide

proposons, nous innovons

Utilisation
des transports
en commun
Généraliste

Développement
d'activités
de loisir

Projet de loi
relative à la
protection des
données
personnelles

Le projet associatif, une boussole pour fédérer et agir

Bien plus qu'un simple document stratégique, le projet associatif incarne l'identité d'une association, sa vision, ses valeurs et ses ambitions. Il oriente les choix, donne du sens à l'action collective, et mobilise l'ensemble des parties prenantes autour d'un cap partagé.

À l'APAJH, le projet associatif 2025-2030 s'inscrit pleinement dans cette dynamique, en posant les fondations d'une société inclusive, laïque, éthique et responsable.

Comment a-t-il été construit ? Quels sont ses points clés ? De manière générale quels sont les enjeux d'un projet associatif ? Des questions au cœur du mouvement APAJH qui réaffirme ainsi son engagement pour les années à venir.



Dossier |

Formaliser ce qu'est un mouvement associatif

Outil structurant, le projet associatif permet à une organisation de se définir, d'acter ce qu'elle veut faire et comment elle souhaite agir. C'est à la fois une feuille de route, un manifeste, un point de ralliement. A l'APAJH il engage les bénévoles, les professionnels, les personnes accompagnées, les familles et les partenaires autour d'une vision commune, souvent nourrie de concertation, d'expériences de terrain et d'engagement militant.

Conçu pour durer, il fixe des orientations à moyen terme. Il reflète l'évo-

lution des enjeux de société, la manière dont l'association y répond et les transformations qu'elle souhaite impulser. Il agit aussi comme un repère, un levier de cohérence entre l'échelon local et le niveau national. Outil qu'il est essentiel de comprendre, partager et valider au sein d'une organisation, il peut devenir un moteur puissant pour transformer la société et faire vivre les valeurs du monde associatif.

C'est dans cet esprit qu'a été élaboré le projet associatif APAJH 2025-2030. Issu d'un large proces-

sus de co-construction, il traduit les aspirations d'un réseau engagé, soucieux de faire évoluer l'accompagnement médico-social, de renforcer la place des personnes en situation de handicap dans la gouvernance, et d'intégrer pleinement les enjeux sociaux, éthiques et environnementaux dans ses pratiques.

L'objectif final reste inchangé : construire une société plus juste et laïque où chacun a sa place. ■

Qu'est-ce qu'un PROJET ASSOCIATIF ?

Un **mouvement associatif**, c'est une **communauté de valeurs**, qui porte des revendications et une vision. Le projet associatif formalise la **mission de l'association** à travers des orientations stratégiques.

Conçu pour vivre plusieurs années, un projet associatif bien structuré sert de boussole pour orienter les **décisions de l'association** et fédérer ses membres.



« Qu'est-ce qu'un projet associatif ? » en vidéo



PROJET ASSOCIATIF APAJH 2025-2030

Les valeurs de l'APAJH se retrouvent dans les projets associatifs départementaux et les projets d'établissements et services. Ils sont étroitement liés au projet associatif de la Fédération qui se doit d'inspirer tout le mouvement et a donc été conçu collectivement.

Quelle construction ?

Un **comité de pilotage (COFIL)** a été mis en place en **décembre 2023** avec **50 personnes** qui se sont réunies régulièrement pour travailler ensemble :

- Personnes accompagnées
- Militants bénévoles
- Professionnels du terrain et du siège



3 principes de base :

- Participation des personnes accompagnées au sein du COFIL
- Autodétermination comme fil conducteur du projet
- Intégration de la RSE*

Des temps de réunion en **petits groupes** avec les personnes en situation de handicap ont eu lieu avec des **supports de communication accessibles**.

Ce comité a commencé par réaliser un **bilan** du précédent projet associatif à travers une **enquête** transmise à l'ensemble du réseau :

- Quelles actions ont été mises en œuvre pour atteindre les objectifs posés ?
- Quels freins et difficultés ont été rencontrés ?
- Quelles sont les attentes sur le futur projet associatif ?

Le comité a ensuite travaillé au fur et à mesure à partir du contenu produit à l'issue des différents ateliers lors des Conférences de territoires, du congrès annuel et à partir du travail déjà réalisé dans les associations départementales.



Une réflexion au long cours

Un travail en amont dans les associations départementales et dans les établissements et services de la Fédération a entamé le processus.

Chaque année, la Fédération APAJH organise les Conférences de territoires, sur les 8 territoires APAJH de métropole et Outre-mer, qui permettent échanges et réflexions autour des projets de l'association.

1

Conférences de territoires 2024

Des thématiques définies en COPIL ont été travaillées en ateliers : Valeurs • Pair-aidance • Participation active • Innovation, évolution de l'offre et des accompagnements • Ethique et bientraitance • Environnement et mobilité, RSE*

Congrès 2024

Deux thématiques validées par le Conseil d'Administration national ont fait l'objet d'ateliers de travail : **Pair-aidance** et **Militantisme**. Des outils de travail rédigés en FALC** ont été élaborés pour lancer le débat.

2

3

Début de la rédaction

Binômes et trinômes dans le COPIL ont commencé à **rédiger** des parties pour une **première version** du projet associatif à partir de tous les éléments produits. Le projet a ensuite été retravaillé dans les associations départementales.

Conférences de territoire 2025

Deux thématiques ont été travaillées de nouveau : **Réseau engagé** et **RSE***.

La première version du projet associatif a été retravaillée en amont dans les associations départementales.

4

5

Congrès 2025

Derniers échanges et vote de la version ultime.

En chiffres...

10 Conférences de territoires entre janvier et avril
Plus de 500 participants :
210 personnes accompagnées,
222 militants et 254 professionnels



*Responsabilité Sociétale des Entreprises

** Facile À Lire et à Comprendre



Rencontre |

Un nouveau souffle associatif

Le projet associatif 2025-2030 vu par Jean-Claude Rouanet*, président du comité de pilotage.

Lors du Congrès fédéral, un chantier de fond arrive à maturité : celui du **projet associatif 2025-2030** de la Fédération. Jean-Claude Rouanet, vice-président délégué en charge du pilotage de ce projet, nous en dévoile les grandes lignes, la méthode, les ambitions... et l'esprit.

Une construction patiente et collective

L'aventure commence en décembre 2023, avec l'installation d'un comité de pilotage par Jean-Louis Garcia, le président de la Fédération. Autour de la table : militants, professionnels, personnes accompagnées, directeurs d'établissements, membres du Bureau... Au total, 50 participants engagés dans une co-construction pluraliste et concrète.

« Il y a eu une vraie convergence de points de vue, sans affrontements idéologiques », souligne Jean-Claude Rouanet. Le projet, enrichi au fil des mois, se veut équilibré, réaliste et fidèle aux valeurs de l'APAJH. ►

* Jean-Claude Rouanet, administrateur fédéral et vice-président délégué jusqu'au Congrès de juin 2025

► Trois axes pour dessiner l'avenir

Dès le départ, trois priorités ont été posées :

- **Tirer le bilan** du précédent projet (2018-2023), voté à Narbonne.
- **Approfondir la question de l'auto-détermination**, en dépassant les déclarations de principe.
- **Intégrer la responsabilité sociale des entreprises (RSE)** dans les pratiques.

Le projet précédent est salué pour ses résultats : les avancées en matière d'inclusion, d'accompagnement vers un « chez soi », de diversification des services, d'évolution de l'offre médico-sociale et de renforcement du rôle fédérateur de l'organisation.

Un « troisième chemin » à inventer

Face aux débats sur l'inclusion à tout prix, la Fédération assume une position nuancée : refuser l'alternative binaire entre institutions traditionnelles et environnement ordinaire. « *Le tout-inclusif n'est pas notre credo* », affirme Jean-Claude Rouanet. « *Il faut inventer un troisième chemin, fait d'expérimentation, de souplesse, d'écoute.* »

Cette voie intermédiaire prend corps dans les structures, les dispositifs innovants, les dynamiques locales. Et surtout, elle repose sur un principe fort : **la parole des personnes concernées**, y compris dans la gouvernance des structures.

Un projet qui parle d'environnement et d'éthique

Grande nouveauté de ce projet : la prise en compte des enjeux environnementaux. Une réflexion est menée sur « l'écologie du soin », inspirée du secteur sanitaire, et transposée aux réalités médico-sociales. Autour de chaque personne accompagnée, se construit un écosystème d'intervenants, en interaction constante. Un modèle plus souple,

plus humain, plus respectueux. Dans cet esprit, le projet met l'accent sur **la bientraitance, la solidarité, la laïcité, la citoyenneté**. Autant de repères éthiques qu'il ne s'agit pas d'évoquer à la marge, mais d'incarner dans chaque action.

Un Congrès pour enrichir et faire vivre le texte

L'étape du Congrès est indispensable pour que le projet associatif soit véritablement reconnu par les associations APAJH réunies pour choisir l'avenir de la Fédération.

Un texte porteur d'élan

Pour Jean-Claude Rouanet, ce projet est bien plus qu'un cadre technique. « *Ce n'est pas un règlement intérieur* », insiste-t-il. « *Un projet associatif, c'est un lieu fécond, un tremplin pour les actions, un souffle*

collectif. Il y a même – osons le mot – une forme de spiritualité laïque. Un esprit qui traverse et donne du sens. » ■



En 2018, le projet associatif de la Fédération APAJH était partagé et rendu accessible via le site www.societe-inclusive.org



Animation de Philippe Venck, vice-président en charge notamment de l'autodétermination, lors du Congrès 2025.

Interviews |

Regards croisés de deux participants au groupe de travail



Frédéric Rideau

Directeur des établissements et services de l'APAJH de Haute-Loire

Pourquoi avez-vous rejoint le groupe de travail autour du projet associatif et comment cela s'est-il déroulé ?

En intégrant le mouvement APAJH, je souhaitais m'investir dans le réseau. L'appel à candidature pour intégrer le groupe de travail « Projet Associatif » de la Fédération a été l'opportunité de me positionner pour participer à la construction de la maison commune. C'est un engagement personnel et une volonté d'intégrer un collectif. Le projet associatif, c'est la pierre angulaire.

Le groupe n'est pas parti d'une feuille blanche mais du bilan du projet associatif précédent et des textes fondateurs de l'APAJH. A partir de là, nous avons pensé collectivement un document. Chacun était légitime à prendre la parole et amenait sa sensibilité. Nous avons croisé les visions, débattu sur les thèmes et tous les échanges ont abouti sur un consensus puis sur un texte pour qu'il soit discuté.

Pour vous, qu'est-ce qu'un projet associatif ?

Le projet associatif c'est l'outil indispensable de travail collectif : chacun « joue » de son instrument mais il faut une partition commune pour une vraie synergie dans l'action. C'est aussi un outil de référence

d'aide à la décision : parfois nous sommes confrontés à des situations sans solution immédiate et il est important de pouvoir aller chercher dans le projet associatif des éléments pour réfléchir et arbitrer. C'est un outil de référence.

Vous avez pris part au groupe d'écriture sur l'enrichissement de l'offre et l'innovation, pourquoi cette thématique en particulier ?

Différents thèmes étaient proposés et la partie qualité, innovation et enrichissement de l'offre me semblait la plus proche de mon action, là où je pouvais apporter le plus de choses tout en gardant bien à l'esprit la notion de travail collectif. Nous avons cherché à gommer la différenciation faite entre action nationale et départementale car chaque action est une action APAJH.

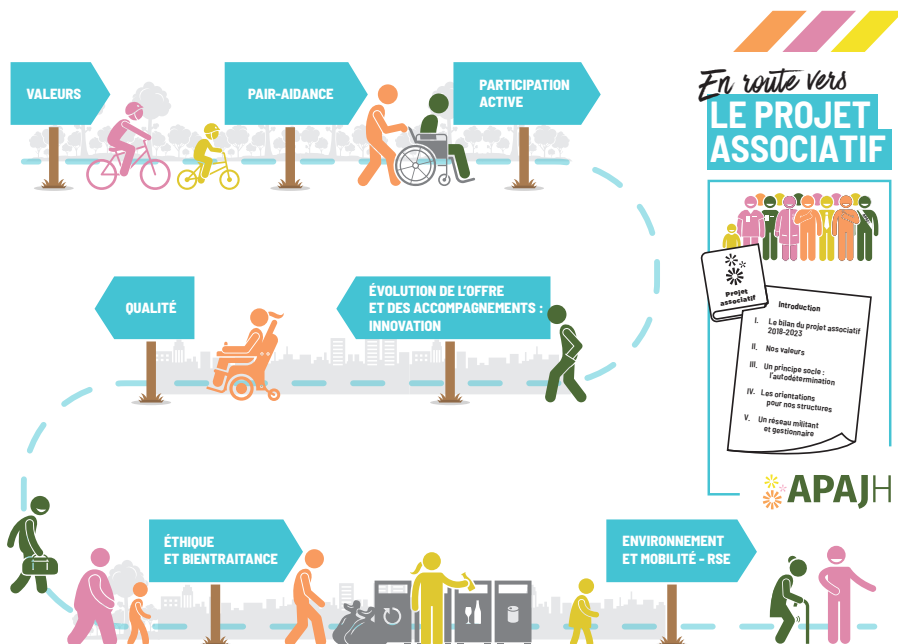
En tant que directeur des structures de l'APAJH de Haute-Loire, comment imaginez-vous la déclinaison de ce projet associatif dans l'accompagnement au quotidien par les professionnels ?

L'APAJH de Haute-Loire avait déjà travaillé son projet associatif en 2023. Il y est précisé que « notre action est inscrite dans celle du mouvement APAJH » et, pour cela, il faut avoir une vision du cadre de référence de l'action. Il y a une cohérence entre les deux projets associatifs car ils sont fondés sur les mêmes valeurs. L'enjeu pour l'APAJH de Haute-Loire est d'ancrer l'action de nos professionnels dans le projet

associatif départemental qui est lui-même inscrit dans le projet associatif fédéral. L'enjeu par la suite ensuite serait que les projets associatifs des associations départementales et des établissements soient actualisés en référence au projet associatif de la Fédération. Il faut faire évoluer nos équipes et mettre par exemple l'autodétermination au cœur de nos principes d'intervention. Nous avons besoin de conduire un changement de pratique, surtout pour les professionnels les plus anciens. Des textes de référence comme le projet associatif de la Fédération doivent permettre de conduire ce changement.

2025-2030, cela nous invite à nous projeter vers l'avenir : quel bilan souhaiteriez-vous que l'on tire de ce projet associatif après 2030 ?

Il faut être dans une démarche d'amélioration continue, animer le projet associatif tout au long des cinq ans et pouvoir faire des points d'étape pour mener nos actions au regard du bilan précédent. Participer ensemble de manière régulière fait qu'on se nourrit collectivement et qu'on devient plus pointu voire expert du projet associatif. Pour contrer l'obstacle de l'écrit, il faut penser d'autres formes de diffusion de ce projet afin que tout le monde puisse se l'approprier. Le travail en Conférences de territoires avec les parties prenantes a déjà amorcé cette dynamique.



Christian Lonjout
Trésorier de l'APAJH
des Deux-Sèvres

► Pourquoi avez-vous rejoint le groupe de travail ?

Le sujet me paraissait intéressant et c'était ouvert en termes de participation. Cela me permettait de rencontrer des gens et intellectuellement c'était stimulant et engageant.

Quels ont été la méthodologie de travail et votre rôle ?

J'ai participé à toutes les réunions du comité de pilotage (COPIL). Fin 2023, Jean-Louis Garcia a posé le cadre à la première réunion et a expliqué la démarche : le COPIL devait être force de propositions et ensuite chaque partie du projet associatif serait débattue dans les associations départementales, lors des Conférences de territoire, puis au Congrès et enfin le texte abouti serait voté. Nous sommes repartis du projet associatif 2018-2023, nous avons revu l'architecture et ensuite des trinômes de travail ont été constitués pour rédiger les différentes parties (mon groupe a tra-

vaillé sur les valeurs). Les textes ont ensuite été retravaillés sur la forme par la Direction Recherche Développement Qualité.

Qu'avez-vous pensé de cette méthodologie ?

Toutes les remarques ont été discutées et tout a été fait dans le respect de l'opinion de chacun. Il y avait des divergences de point de vue mais les échanges ont permis de se mettre d'accord. Les parties du document confiées à chaque groupe ont été relues ensuite par l'ensemble, c'était vraiment fait dans la transparence et le respect des opinions de chacun. Un fonctionnement démocratique somme toute ! C'était instructif car nous avons peu de moments pour échanger ensemble partout en France, il y avait même des membres des associations d'Outre-mer. Et j'ai trouvé les professionnels de la Fédération très investis.

Quelle est la nouveauté de ce projet ?

Ce qui a été introduit c'est la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Il y a eu des discussions pour savoir si c'était la RSE qui

était la ligne directrice ou si c'était les autres points clés qui devaient s'en rapprocher. C'est tellement vaste comme item : cela touche les conditions de travail, l'énergie, les bâtiments, les transports...

Quel va être l'impact du projet associatif fédéral dans votre association départementale ?

Nous allons reprendre des choses dans notre projet forcément. Les projets associatifs de toutes les associations départementales partagent les mêmes valeurs que celles de la Fédération. Même si les différentes associations ont toutes leurs particularités, les grands principes autour de l'accompagnement des personnes en situation de handicap sont les mêmes. Tous les participants étaient d'accord. Les uns sans les autres cela ne fonctionne pas, chacun a son rôle mais l'appartenance au réseau est importante pour tout le monde. Certaines associations sont le premier employeur de leur département, quand d'autres ont deux ou trois services ou sont non gestionnaires comme l'APAJH des Deux-Sèvres. Pour autant nous avons tous la même ambition, c'est un ensemble systémique. ■

Conférences de territoires |

Les personnes accompagnées impliquées dans la construction du projet associatif



Chaque année, la Fédération APAJH organise les Conférences de territoires, sur les 8 territoires APAJH en métropole et en Outre-mer, qui permettent échanges et réflexions autour des projets de l'association. Cette année, c'est le projet associatif 2025-2030 qui était au cœur de ces 10 Conférences de janvier à avril dernier, préparées par le travail dans les associations départementales.

Plus de 500 participants étaient réunis : militants bénévoles, professionnels et personnes en situation de handicap.

Depuis 2021, l'autodétermination est au cœur du mouvement APAJH et donc des Conférences de territoires. L'autodétermination c'est le droit fondamental des personnes à exercer un contrôle sur leur vie. Et qui dit autodétermination dit donner la parole aux personnes accompagnées pour les impliquer sur les sujets qui les concernent. Cette année, 210 personnes en situation de handicap étaient présentes et tous les participants ont travaillé sur le principe de l'intelligence collective grâce à des ateliers de travail participatifs afin que tout le monde puisse échanger et donner son point de vue.

L'enjeu de ces Conférences de territoires 2025 ? Retravailler sur deux thématiques de la première version du projet associatif rédi-

gée par le comité de pilotage : la RSE et le réseau engagé. Les ateliers s'organisaient en trois temps : co-construction d'une définition de la thématique, liste des actions à mettre en place sur la thématique et restitution des travaux des différents groupes. Pour rendre les ateliers interactifs et fluides, différents outils étaient utilisés comme des affiches, des cartes d'expression avec des bandes dessinées en FALC pour représenter les idées clés, des propositions de définition pour lancer les débats, des trames de prise de notes... Un format qui permet de faciliter la compréhension des sujets abordés par tous les participants et de faire émerger de nouvelles idées.

Une application concrète du concept d'autodétermination !



Rencontre avec Jérôme Cleaz Savoyen, travailleur de l'ESAT APAJH de Savoie, membre du Conseil de la Vie Sociale et suivi par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, qui a participé à ces Conférences de territoires.

Avez-vous fait une préparation en amont de la Conférence de territoire ?

Oui, on a fait une préparation avec Solenne, Responsable médico-sociale de l'ESAT, qui nous a expliqué les Conférences de territoires, à quoi cela servait. Elle nous a expliqué le sujet, le projet associatif de la Fédération, qu'il y avait plusieurs Conférences de territoires et que nous allions participer à celle du territoire rhodanien. Elle nous a également dit qu'il y avait deux sujets : la RSE et le réseau engagé. On avait tous un dossier pour construire le projet associatif et que les associations puissent monter leur propre projet d'établissement.

Pourquoi était-ce important pour vous de participer à cette Conférence ?

Déjà on s'intéresse à ce qu'on nous dit, on apprend des choses même si c'est un peu dur à comprendre. Pour améliorer notre association, apporter des nouvelles choses ou modifier. La nouveauté aussi, le fait de participer à un travail autre que celui de l'ESAT.

Comment se sont déroulés les différents ateliers ?

Le premier jour il y a eu beaucoup de lecture et d'explications, et après des ateliers par équipe. On a participé à des discussions, il fallait reformuler sur des post-it des propositions et on les a mis sur le tableau. Et après cela va rejoindre le projet et chaque territoire fera redescendre le leur. On écoute les personnes, les personnes nous écoutent, les idées de chacun pour construire ensemble. On a participé à deux ateliers différents, la RSE et le réseau engagé. Il y a eu beaucoup d'échange d'idées

sur ces thématiques. Un rapporteur devait reconstituer les idées pour écrire une définition de la thématique avec les engagements. Le but final était de rassembler les idées pour construire le projet associatif de la Fédération.

Quelles idées avez-vous proposé pour ce projet associatif ?

On a donné quelques idées. Pour la RSE, j'ai proposé le recyclage des déchets internes à notre association, le développement durable et l'économie circulaire. Le deuxième thème était complexe. Je me souviens que nous avons également échangé sur le transport et les mobilités des personnes.

Qu'avez-vous pensé de cette Conférence de territoire ?

C'était instructif. On apprend des choses, des bases, et on sait ce qu'est une association à sa source. C'est intéressant car on voit d'autres personnes qui ne font pas le même travail que nous mais ça se complète et c'était super qu'ils s'intéressent à nous, à ce que nous faisons dans notre association. Il y avait beaucoup de vocabulaire, mais ça allait. ■



Sur le territoire Rhodanien, aussi les personnes accompagnées étaient très impliquées !

Découvrez le témoignage de deux résidents du Foyer de vie Le Pré Vert et de leur Accompagnante Educative et Sociale avec qui ils ont préparé ces Conférences :

Podcast Ensemble, on fait le Point !
Le Foyer de vie Le Pré Vert en Conférence de territoire



Projet associatif 2025-2030 |

Autodétermination, RSE, innovation... au cœur du nouveau projet associatif APAJH

Quels sont les points clés du projet associatif 2025-2030 ? **Voté à l'unanimité du 48ème Congrès de la Fédération APAJH en juin dernier, le texte est désormais disponible en ligne pour que toutes et tous puissent se l'approprier. Zoom sur son contenu !**

Cette année 2025 a été marquée par les 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». L'occasion de dresser un bilan, qui semble mitigé. L'accessibilité universelle est encore loin et notamment l'accessibilité éducative, c'est-à-dire construire des stratégies compatibles avec la différence plutôt que de sortir les enfants concernés du système scolaire. Il reste du chemin à parcourir et dans ce contexte le travail de l'APAJH est plus que jamais nécessaire. En 2026, la Fédération fêtera ses 50 ans de combat pour faire bouger les lignes, toujours autour des valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité. Son nouveau projet associatif s'articule autour de plusieurs points clés.

Autodétermination

Fondement du projet, le principe de l'autodétermination guide officiellement les actions de l'APAJH depuis le 46ème Congrès à Lille en 2023. Chaque personne en situation de handicap a le droit d'exer-

cer un contrôle sur sa vie, de faire ses propres choix et son accompagnement se doit de révéler son potentiel d'autonomie.

Nos engagements :

- Un accompagnement conçu avec la participation directe des personnes concernées.
- Une transformation de la manière dont les accompagnements sont pensés et réalisés pour co-construire avec les personnes en situation de handicap.
- Une évolution des postures des professionnels, des familles et des tuteurs, et la création d'un environnement qui valorise les choix des personnes accompagnées.

Éthique

L'éthique invite à réfléchir librement sur le bien, le mal et les valeurs. À l'APAJH, elle doit guider l'action dans l'intérêt des personnes accompagnées, tout en tenant compte des contraintes liées aux situations individuelles et collectives. Elle repose sur un engagement partagé et un questionnement constant pour donner du sens à l'action.

Nos engagements :

- La création d'un environnement favorable, avec des espaces de dialogue, d'information et de formation pour que tout le monde comprenne les enjeux. L'objectif étant de s'inscrire dans une dynamique de réflexion argumentée pour agir.

- Le renforcement des Comités Locaux d'Éthique sur tout le territoire. La mise en place de ces comités sur toute la France est le premier outil de diffusion de la culture de réflexion éthique.

Responsabilité sociétale

Nouveauté de ce projet associatif, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est primordiale pour les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle est définie par la prise en compte par les entreprises et organisations, sur une base volontaire, des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques dans leurs activités et dans leurs relations avec les parties prenantes.

Pour les établissements sociaux et médico-sociaux, il s'agit de fournir des accompagnements et des soins de qualité, de respecter l'environnement, de promouvoir la santé et le bien-être des personnes accompagnées, et à adopter des pratiques éthiques et durables.

L'APAJH veut être attractive et améliorer la qualité de vie au travail, en particulier dans un contexte tendu. Il s'agit de reconnaître l'expertise des professionnels, de favoriser leur implication dans les décisions et de créer un environnement de travail plus motivant et responsabilisant.



► Nos engagements :

- Le développement d'un programme APAJH d'attractivité des métiers pour les collaborateurs déjà en poste ou à recruter reposant sur le principe d'autodétermination des équipes professionnelles.
- Le développement d'un programme de réduction des émissions carbone des structures APAJH.
- L'intégration de la démarche RSE dans les projets d'établissement et l'évaluation de sa mise en œuvre.
- Le développement de la Qualité de Vie au Travail, en cercle vertueux avec la qualité des accompagnements.
- La formation des professionnels et également des personnes en situation de handicap.

Enrichissement de l'offre et innovation

Enrichir l'offre pour donner la possibilité aux personnes d'avoir le droit

et le pouvoir de s'exprimer, de décider et d'agir pour leur projet de vie, c'est l'ambition de l'APAJH qui s'adapte aux évolutions sociétales et aux besoins des personnes.

Une société inclusive garantit l'accessibilité pour tous et le libre choix des modes de vie. Les établissements doivent s'adapter en permanence pour proposer des accompagnements modulables et sécurisants. Chacun doit pouvoir choisir le mode d'hébergement qui le sécurise le plus, choisir les modalités d'accompagnement qui répondent aux mieux à ses attentes et besoins. Il est essentiel de pouvoir offrir une palette des possibles en termes d'offres.

Nos engagements :

- Une personnalisation de l'accompagnement pour répondre aux souhaits et besoins individuels de chaque personne.
- Une valorisation de la diversité des parcours et des expériences de vie des personnes accompagnées, lorsque c'est un choix.

- L'innovation dans les pratiques d'accompagnement avec la possibilité d'expérimenter en dehors des cadres prédéterminés.
- Une valorisation des pratiques innovantes.
- La recherche de toutes les améliorations possibles générées par les nouveaux outils numériques et l'intelligence artificielle : accès à l'information, aux démarches, aux apprentissages, inclusion professionnelle. ■



↳
Découvrir
le projet
associatif
intégral



↳
Découvrir le
podcast spécial
projet associatif
avec Jean-Louis
Garcia



sortir pas attractifs, les salaires ne suivent pas. Donc, faire évoluer les métiers quand on est la tête dans le guidon et plus que dans le guidon, quelquefois, le guidon sous l'eau, mais... Donc, c'est sûr que c'



Le contenu du projet associatif finalisé lors du 48^e Congrès

En juin dernier s'est tenu à Paris le 48^e Congrès de la Fédération APAJH. Militants, personnes en situation de handicap et familles, professionnels des structures se sont réunis pour valider ensemble le projet associatif pour les années à venir. Un temps d'échange essentiel à l'adoption du texte final.

Un projet associatif affirme l'identifié, les valeurs et les actions de tout mouvement. Plus de 60 ans après sa création, et alors que la société évolue, l'enjeu pour l'APAJH était de réaffirmer ses engagements pour le droit des personnes en situation de handicap à travers ce texte boussole. Un texte que toutes les parties prenantes doivent s'approprier pour le faire vivre et lui donner tout son sens. Dans ce contexte il est primordial de s'assurer qu'elles sont bien toutes en phase et c'est ce qui a été mis en évidence lors du Congrès.

Des ateliers participatifs ont été organisés sur les axes principaux du projet associatif 2025-2030 : nos principes d'action, nos ambitions et notre réseau engagé.

Pour faciliter les débats et la compréhension par tous les participants, les ateliers étaient animés par des comédiens. Durant une lecture dynamique et illustrée du texte, tout le monde était invité à donner son avis sur les concepts évoqués. Avis qui portaient souvent sur la mise en pratique et les difficultés qui peuvent survenir, notamment pour les professionnels. En effet, dans un projet associatif chaque mot a son importance et c'était le moment de tout mettre sur la table !

Donner toute sa latitude à l'autodétermination

Au cours des débats, le sujet-clé de l'autodétermination a, de fait, été beaucoup abordé, non pas

pour le remettre en question mais pour insister sur la nécessité d'une formation pour les professionnels qui n'est pas prévue dans les centres de formation. Et justement le sujet de l'autodétermination des professionnels pose aussi question. L'autodétermination concerne tous les citoyens, qu'ils soient en situation de handicap ou non. Cela inclut donc les professionnels : il a été rappelé que la qualité des accompagnements devait passer avant l'attractivité pour les salariés.

Les débats étaient aussi l'occasion de se questionner : comment faire lorsqu'on ne peut pas recueillir le souhait de la personne accompagnée ? Comment poursuivre l'accompagnement « hors les murs »

si l'établissement ne peut pas répondre à tous les besoins de la personne ? Peut-on parler de co-construction du projet de vie d'une personne accompagnée alors qu'en réalité c'est à elle seule de décider ? Des points fondamentaux qu'il était judicieux d'aborder dans ce contexte de partage d'expérience.

Innover avec les moyens appropriés

En matière d'enrichissement de l'offre, un des enjeux était de préciser le rôle de précurseur de l'APAJH. Tout le monde parle de transformation aujourd'hui mais l'APAJH récuse cette idée et avance celle d'enrichissement. La volonté de le communiquer a émergé lors des échanges. La qualité et la faisabilité des engagements est d'une importance capitale pour coller au mieux à la réalité du terrain. Innover c'est aussi faire évoluer des méthodes déjà existantes. Faire de l'adaptation, du cousu main et trouver des solutions. Le concept de « plateforme » prend ici tout son sens avec une palette de services au même endroit pour les personnes accompagnées ainsi que la flexibilité dans les périodes d'accompagnement : les parcours de vie ne sont pas linéaires.

Par ailleurs le terme « inclusion », véritable pilier du projet associatif, a également été débattu quant aux pratiques concrètes qu'il implique, notamment en termes de coopération entre le médico-social et l'Éducation nationale pour ce qui est de l'école inclusive. La volonté de l'APAJH de favoriser des liens qui ne sont pas encore existants fait partie de l'innovation et pas seulement concernant

l'école, il peut s'agir aussi par exemple de l'accès à la citoyenneté culturelle universelle via les institutions dédiées.

Le rôle clé des militants

Derrière le projet associatif il y a bien sûr en première ligne les militants, qui s'engagent bénévolement pour porter les engagements de l'APAJH auprès de tous les décideurs. Sans eux, ce mouvement citoyen et politique n'existerait pas. Pourtant, le statut de militant n'existe pas, contrairement à celui de militant syndical par exemple. Or, dans un contexte de crise des vocations pour le militantisme, les participants au Congrès ont insisté sur la nécessité de bien définir le rôle d'un militant et d'œuvrer pour la reconnaissance de son engagement pour créer un engouement, notamment auprès des étudiants. Il était donc important de rappeler le rôle moteur des militants pour donner vie au combat de l'APAJH pour les droits des personnes en situation de handicap. Le projet associatif de la Fédération concerne également toutes les associations APAJH en métropole et en Outre-mer qui, bien qu'ayant toutes leur propre projet associatif, doivent se reconnaître dans le texte fédéral puisqu'elles vont elles aussi contribuer à le faire vivre à travers leurs actions. Cette force du réseau est un élément central du projet associatif autour duquel les participants ont pu échanger librement pour alimenter cette vision commune.



Ces différents exemples au sein du projet associatif sont évidemment non exhaustifs. De nombreuses thématiques ont été discutées et c'est ce qui garantit le fonctionnement démocratique de construction de ce projet. Le texte, travaillé donc au préalable dans les associations départementales, en comité de pilotage et lors des Conférences de territoires, a été ajusté suite à ces ateliers de travail et débats puis adopté à l'unanimité à l'issue du Congrès.



Qu'est-ce qu'un projet associatif ?

Découvrir la vidéo projetée lors de l'événement pour célébrer l'importance de ce texte, fondateur des ambitions et des actions communes de l'APAJH.

À visionner juste ici !



Un projet associatif pour inspirer |

Une Fédération pour impulser les ambitions du collectif



À quoi sert une Fédération ?
Dans le sport, la santé, le handicap ou bien d'autres domaines, les Fédérations jouent un rôle essentiel mais souvent méconnu. Leur mission principale ? Rassembler, organiser et faire avancer une cause commune.

Une Fédération regroupe des structures locales, comme des clubs, des associations ou des établissements, autour d'un même objectif. Elle leur donne un cadre (via les statuts), les accompagne, et les représente auprès des pouvoirs publics.

Par exemple, une Fédération sportive peut organiser des compétitions, former des entraîneurs, et promouvoir la pratique pour tous. Une Fédération dans le domaine du handicap comme la Fédération APAJH défend les droits des personnes en situation de handicap et leurs proches aidants, forme les professionnels, et sensibilise la société.

Depuis 1976, la Fédération APAJH réunit des associations partout en France pour défendre les droits des personnes en situation de handicap. Elle joue le rôle de tête de réseau : elle coordonne, soutient, et porte la voix du mouvement APAJH.

Ce qui la guide depuis toujours ? Trois valeurs fortes : la laïcité, la solidarité et la citoyenneté. Ce qui donne des ailes en 2025 ? Un nouveau projet associatif avec au cœur l'autodétermination, la participation active des personnes en situation de handicap ou encore la démarche RSE (lire page 16).

Pour Jean-Louis Garcia, « Une Fédération est une voix collective, un moteur d'action, et un soutien pour tous ses membres. Evidemment, la force d'innovation se déploie dans chaque territoire et la Fédération se doit de mettre toute la lumière sur les actions et belles réalisations des associations APAJH partout en France. »

Une gouvernance renouvelée

La Fédération agit pour une société où chacun a sa place, quels que soient ses besoins ou son handicap. Ce sillon est creusé depuis presque 50 ans. Le Conseil d'administration récemment renouvelé va poursuivre les ambitions des précédents administrateurs fédéraux en faisant vivre les grandes orientations stratégiques de l'organisation, en veillant à leur bonne mise en œuvre et en embrassant des défis nécessaires.

Une gouvernance plus inclusive

L'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la gouvernance associative représente un enjeu majeur pour garantir leur implication dans les décisions qui les concernent. Le mouvement APAJH s'inscrit dans cette dynamique en promouvant l'autodétermination et la participation active des personnes en situation de handicap aux instances décisionnelles. Loin d'être un simple principe, cette démarche vise à renforcer la légitimité des décisions et à favoriser l'avènement d'une société plus équitable. Il s'agit d'un enjeu démocratique et sociétal dont la Fédération APAJH s'est saisie depuis des années. ■

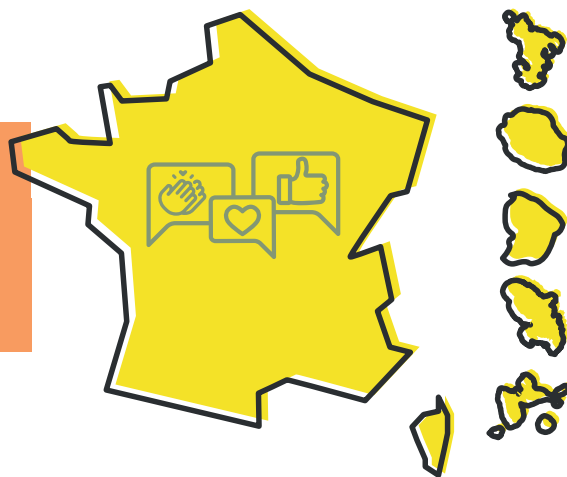
Découvrir
le nouveau Conseil
d'administration



Nous recrutons

Rejoignez les équipes APAJH
partout en France!

Votre métier
a réellement du sens
pour nous tous



+ d'infos et
toutes nos offres d'emploi sur

www.apajh.org



@federation.apajh



FEDAPAJH

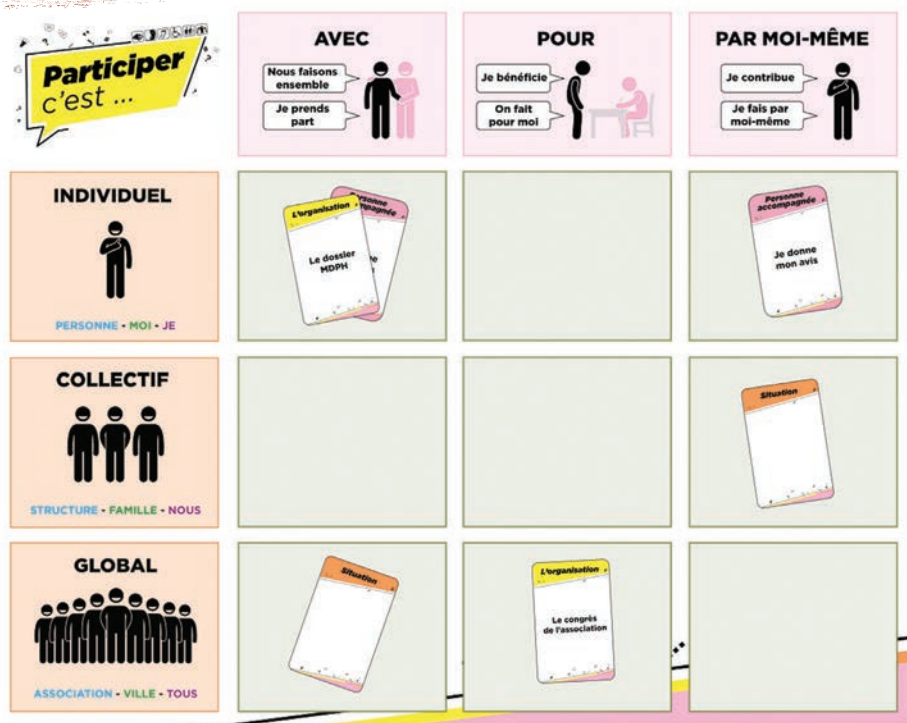


Fédération APAJH



federation_apajh





Essaimer l'autodétermination |

« Participer c'est... », un dispositif pour impliquer les personnes accompagnées

Le kit « Participer c'est... » réunit plusieurs outils complémentaires pour encourager une réelle participation des personnes accompagnées dans la gouvernance des structures médico-sociales. Véritable illustration du projet associatif et du principe d'autodétermination, le kit est actuellement en test avant d'être diffusé plus largement dans le réseau APAJH, voire au-delà.

Un projet au long court

« Participer c'est... » est l'aboutissement d'une recherche action participative sur la participation conduite sur 3 ans par Gaëlle Martin-Sisteron, responsable du

pôle vie sociale pour la direction recherche, développement et qualité, et Loïc Andrien, postdoctorant à la chaire transformation des organisations du travail au Centre de sociologie des organisations (CSO) de Sciences Po en co-construction avec des professionnels et des personnes accompagnées membres du Copil de la recherche action. L'idée ? Repenser l'organisation de la Fédération APAJH pour garantir une inclusion réelle des personnes en situation de handicap dans les prises de décisions qui concernent les structures. Comment ? Grâce à des outils de participation réellement accessibles et permettant le transfert des connaissances et résultats à d'autres structures. C'est ainsi qu'est né le kit « Participer c'est... »

qui vise à ancrer la participation au cœur des pratiques, en donnant des outils pour l'observer et la faire évoluer. Il permet de réfléchir à la gouvernance participative de façon concrète, en partant du vécu des personnes accompagnées, des professionnels et des structures.

Un dispositif qui fait directement écho au projet associatif 2025-2030 qui engage le mouvement APAJH dans une participation toujours plus active des personnes accompagnées. Grâce à son accessibilité, le kit permet de créer un environnement favorable pour que leur participation soit réelle, entendue, valorisée et réutilisée.

► Des outils complémentaires

Le kit « Participer c'est... » se compose de :

- L'article « L'expérience d'une gouvernance participative dans le secteur médico-social » de Loïc Andrien qui expose les fondements et les enjeux d'une gouvernance participative dans le secteur médico-social, en lien direct avec les réalités du terrain.
- Dix fiches thématiques qui abordent la notion d'environnement capacitant, en croisant les regards de professionnels et de personnes accompagnées sur ce qui favorise ou freine l'expression et la prise de décision.
- Une fiche présentant le « Tryptique de la gouvernance participative » qui invite les cadres à réfléchir à l'évolution de leurs pratiques.
- Une affiche « Qu'est-ce que la gouvernance participative ? »
- Un jeu facilement accessible pour initier un débat autour de la participation, en questionnant concrètement qui agit, qui décide, pour qui et avec qui.

Chaque outil permet d'interroger concrètement comment les personnes accompagnées peuvent prendre part aux décisions, individuellement ou collectivement et l'ensemble vise à rendre la participation réelle, visible et surtout réutilisable dans les pratiques quotidiennes.

Un kit testé et approuvé dans l'Ain

Alexandre Cure, responsable médico-social de l'ESAT de Meximieux a travaillé sur la conception du kit et a pu le tester en exclusivité avec des travailleurs de son établissement. Retour sur cette expérience.

* Pourquoi avez-vous été choisi pour tester le kit « Participer c'est... » ?

L'ESAT de Meximieux avait été repéré pour être pilote d'actions innovantes facilitant la participation des travailleurs dans le cadre du projet de recherche action. Le kit s'inscrit

dans la continuité de ce projet. C'est un outil managérial déguisé en jeu, qui rend accessible des sujets complexes, parfois perçus comme réservés aux professionnels.

* Comment s'est déroulé le test ?

J'ai choisi volontairement quatre travailleurs très différents, Noémie, Muriel, Roland et Clément, qui ne collaborent pas au quotidien. Nous avons travaillé sur de nombreux sujets : la réunion qualité, le recrutement des éducateurs, la sexualité, les médicaments, les courses, les droits, le CVS... C'était très intéressant de laisser les cartes en mode aléatoire. Quand Muriel tire la carte « Réunion qualité », le premier réflexe en tant que professionnel, c'est de vouloir retirer la carte du jeu. Mais c'est un sujet qui fait partie du quotidien du secteur du médico-social et si on veut que la personne comprenne ce qu'on fait et puisse exercer ses droits, il faut qu'elle sache ce qu'est une réunion qualité. Nous leur avons aussi expliqué qu'il ne fallait pas qu'ils soient en difficulté et qu'il était possible de passer à une autre carte. Mon rôle, celui de l'animateur, c'est d'expliquer une fois puis d'être ensuite le plus en retrait possible pour les laisser discuter, reformuler et voir si les gens ont bien compris, se faire l'avocat du diable, poser des questions, s'interroger, s'étonner, etc.

* Est-ce qu'il y a eu des moments forts ?

Quand Noémie, 20 ans et très réservée, a tiré la carte « Je veux faire l'amour », elle l'a posée instinctivement dans la catégorie « par moi-même, individuel ». La réaction du groupe a été claire : « c'est ton corps, c'est toi qui décides ». C'était parfaitement adapté ! Clément a aussi dit quelque chose de très vrai : parler de la sexualité au travail, logiquement, ce n'est pas adapté. Là aussi j'ai trouvé que c'était très intelligent ! Autre moment fort, Muriel a exprimé son envie d'être élue au CSE sans contexte préalable. Je pense qu'elle a eu envie de s'exprimer

pendant le jeu et qu'elle s'est dit : « finalement pourquoi pas me présenter ! ».

* Comment se passe maintenant l'après-jeu ?

Ce qui est important c'est de garder une trace de ce qu'on a fait pendant la pratique pour pouvoir retravailler dessus. Si une fois l'exercice fait on ne revient plus dessus et que rien ne se produit, cela n'a pas de sens pour eux. Par exemple là nous avons intégré leurs attentes dans un processus de recrutement. Les candidats au poste ont dû répondre à la question : « Que ferez-vous pour être le professionnel que souhaitent ces travailleurs ? ». C'est concret, ils participent réellement et c'est ce qui change la donne.



* Quels sont vos souhaits pour la suite ?

Ils ne se sont pas encore autorisés à choisir le sujet du débat grâce aux cartes vierges. Je pense qu'ils sont assez timides car c'est nouveau mais d'habitude ils sont très francs. Mon ambition c'est que dans six mois ou un an, une personne me dise d'elle-même : « Une situation nous pose problème, on peut faire une partie de « Participer c'est... » pour en discuter ! ». J'espère pouvoir dupliquer cette expérience dans tous les services et établissements de l'APAJH et même chez d'autres partenaires ! ■



Interview |

Quels sont les enjeux d'un projet associatif ?



Le renouvellement du projet associatif APAJH invite à se poser des questions plus globales pour ancrer ce dernier dans la réalité. D'une manière générale, quelle est la démarche vertueuse derrière la construction d'un projet associatif ? Rencontre avec Marie-Laure Le Berrigaud, maîtresse de conférences à l'université Rennes (Ille-et-Vilaine) et titulaire d'un doctorat en sciences de gestion : « Les enjeux organisationnels et managériaux du Projet Associatif ».

Depuis quand le concept de projet associatif existe-t-il et a-t-il évolué avec le temps ?

Le concept de projet est en soi très ancien et remonte à l'antiquité. Celui de projet associatif est quant à lui beaucoup plus récent. On le trouve dans les revues spécialisées à partir de la fin du XX^e siècle et, en réalité, c'est par les instructions fiscales (15 septembre 1998 et 16 février 1999) que le terme va progressivement s'imposer.

A partir des années 2000, les lecteurs de ces magazines verront de plus en plus d'articles en lien avec le projet associatif, écrits par des bénévoles, des avocats, des consultants. Dans mon travail de thèse, j'ai particulièrement étudié tous ces articles, et constaté que les définitions du projet associatif variaient selon le statut de l'auteur. Les dirigeants bénévoles axent plutôt leur définition sur les valeurs, tandis que les dirigeants salariés l'orientent plus sur la stratégie et les déclinaisons

du projet associatif en objectifs concrets et planifiés.

Comment réussir l'élaboration d'un projet associatif ? Quelles sont les étapes indispensables ? Quels sont les enjeux et les risques ?

Le point essentiel me semble-t-il pour réussir l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet associatif réside dans la construction collective dudit projet, en le rédigeant collé-

gialement avec un maximum de parties prenantes concernées par le projet.

Les étapes peuvent varier d'une organisation à une autre, particulièrement en fonction de l'âge et du bilan du précédent projet associatif. Commencer par faire le bilan est un bon début. Ce travail d'introspection est essentiel, d'autant plus si le précédent projet est très ancien, ou si tout simplement il n'avait jamais été formalisé.

Ensuite, il y a la phase de concertation, d'échange, de construction. C'est la phase la plus longue, mais tout aussi essentielle, car elle permet de révéler des difficultés latentes, des besoins inattendus, parfois aussi des incompréhensions entre la gouvernance et les bénéficiaires, voire les salariés. Pour certaines organisations, l'accompagnement peut s'avérer indispensable pour avancer sereinement et rendre constructifs les différents conflits qui pourraient survenir.

L'enjeu principal de ce travail de co-construction est la création, le réveil, ou le maintien du sens de l'action collective, pour une mise en œuvre collégiale.

Les risques à mon sens résident essentiellement en la difficulté de mise en œuvre. Bien des associations rédigent un projet associatif mais ne sont pas en mesure de le mettre en œuvre. Quand on rédige un projet associatif, il convient de toujours s'assurer de sa faisabilité : les objectifs fixés sont-ils Spécifiés (définis) ? Sont-ils Mesurables (comment s'assurer qu'on les a atteints) ? Sont-ils Acceptables du point de vue moral, légal, etc. ? Sont-ils Réalisables ? Sont-ils Temporellement définis (avec des échéances précises) ?

Ces questions appartiennent à la méthode dite SMART, qui permet de s'assurer de la bonne formulation des objectifs pour limiter les risques de non mise en œuvre et favoriser le suivi des réalisations.

Vers quelle organisation des associations dans le futur ? Pensez-vous que le projet associatif restera le socle ?

Je suis convaincue que le concept de projet associatif est voué à durer. Je pense même que certaines autres organisations en dehors du champ de l'ESS* auraient tout à gagner à s'en inspirer. Car le projet associatif crée, redonne, réveille le sens de l'action collective. Les nouvelles générations de travailleurs sont particulièrement attentives à cela, et recherchent de plus en plus un travail qui fasse sens.

Depuis quelques années se développent des associations dites 2.0, connectées sur la toile, mais surtout connectées à ses parties prenantes. Pour avoir été membre du bureau de l'une d'entre elles, ce mode de fonctionnement n'est pas sans risque, et le contact physique reste indispensable. Sans, l'action collective perd doucement de son sens, et l'association peut finir par s'éteindre. Mais c'est un mode de fonctionnement intéressant à observer !

Quel est l'environnement favorable pour se lancer dans la réactualisation de son projet associatif ?

Je dirai que le bon moment, c'est quand vous le décidez ! Une organisation va ressentir le besoin de réactualiser son projet lorsqu'elle s'essouffle, lorsque les actions perdent peu à peu de leur sens, ou lors-

qu'elle traverse une crise et qu'elle pense qu'il est temps de questionner le projet.

La réussite ou l'échec de la démarche va surtout dépendre de la capacité de chacun des acteurs à se poser autour de la table. Parfois, certaines crises sont trop importantes, et nécessitent d'abord d'être assainies. L'une des plus grandes difficultés du travail autour du projet associatif consiste à prendre le temps de s'arrêter pour co-construire ensemble.

Qui doit porter le projet associatif ? Comment le faire vivre ?

Si j'utilise la métaphore du véhicule pour évoquer le projet associatif, je dirai alors qu'il est indispensable d'avoir une équipe pilote, une équipe co-pilote. C'est-à-dire que le projet, lorsqu'il est collectivement construit, doit également être collectivement mis en œuvre. Chacun a sa place dans la mise en œuvre : la gouvernance, la direction salariée, les collaborateurs et les personnes qui sont sur le terrain. Chacun, à son niveau, doit participer à la mise en œuvre du projet, et plus tard, à son évaluation.

Ainsi, pour le faire vivre, la question du projet associatif doit rester une préoccupation régulière des différentes réunions au sein de l'établissement. ■

* Économie Sociale et Solidaire

Économie Sociale et Solidaire |

Sociétés à mission : l'utilité sociale pour raison d'être

Le statut de société à mission a été défini par la loi Pacte ¹ en 2019. Cela pour donner un cadre légal aux entreprises souhaitant être reconnues dans leur dimension d'intérêt social. Selon l'Observatoire des Sociétés à Mission ², 2 103 entreprises disposent aujourd'hui de ce statut ³. Quels sont les avantages du statut d'entreprise à mission ? Quel est le profil des entreprises qui choisissent d'inscrire leur engagement sociétal dans leur raison d'être ? Quelles passerelles possibles avec le monde associatif ?

Un statut encadré par la loi et contrôlé par un tiers indépendant

Le statut de société à mission donne à une entreprise qui le souhaite la possibilité d'inscrire dans ses statuts une raison d'être. Cette raison d'être est orientée vers des objectifs sociaux, environnementaux ou sociétaux.

L'engagement de certaines entreprises à dépasser leur seule fonction économique ne date pas de la loi Pacte¹. Mais la loi offre une sécurité juridique et une reconnaissance officielle aux acteurs qui décident d'allier performance économique et contribution au bien commun.

Attention, il ne s'agit pas d'un simple affichage, le statut fonctionne selon des exigences strictes.

Pour être en capacité de se réclamer du statut de société à mission, il y a quatre étapes à franchir ² :

1. Définir précisément sa mission : il s'agit d'un travail collectif, conduit souvent pendant plus d'un an, avec l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise.
2. Se déclarer administrativement à travers le guichet unique des formalités des entreprises, pour publication au Registre du commerce et des sociétés.
3. Animer la mission au sein de l'entreprise. La transformation en profondeur de l'organisation est le but ultime de la démarche.
4. Se soumettre à un contrôle indépendant, conjointement porté par le « comité de mission » et un organisme tiers indépendant, accrédité par le Comité français d'accréditation (Cofrac).

PME, multinationales et jeunes pousses

Le statut de société à mission attire une diversité d'entreprises, reflétant la richesse des profils motivés par la démarche. Le succès de la démarche, avec plus de 2 000 organisations adhérentes, témoigne d'une volonté collective de redéfinir les contours de l'économie, en plaçant l'intérêt général au cœur des activités entrepreneuriales.

Parmi les 2 103 acteurs référencés ³,

on trouve des PME locales, souvent motivées par un fort ancrage territorial. Elles portent la volonté de préserver l'environnement ou de contribuer au développement social de leur territoire. Ces petites structures regardent le statut de société à mission comme un outil pour renforcer leur identité et pour démontrer leur proximité avec leurs parties prenantes.

À l'autre extrémité du spectre, de grandes entreprises multinationales ont également adopté le statut, perçu comme un aboutissement de leurs politiques de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Ces entreprises contribuent à la visibilité de la démarche mais sont également en mesure d'allouer des moyens substantiels à des enjeux globaux comme la lutte contre le changement climatique ou la réduction des inégalités à l'échelle mondiale.

Des start-up innovantes, tournées vers les technologies vertes ou sociales, choisissent de devenir des sociétés à mission pour intégrer leurs valeurs à leur modèle d'affaires dès leur création. En effet, ces entreprises agiles voient dans le statut une façon encadrée de marier innovation et impact positif.



Une double quête : du sens et de l'impact

L'accession d'une entreprise au statut de société à mission, avec toute l'exigence que cela comporte, émane bien évidemment toujours de ses dirigeants. Leur motivation correspond à une double quête, de sens et d'impact. En effet, mobilisés autour de défis sociétaux, ces femmes et ces hommes voient dans ce statut un levier de transformation.

Pour certains, il s'agit d'incarner des valeurs qui résonnent avec leurs convictions personnelles, comme la protection de l'environnement, la promotion des droits humains ou la lutte contre les inégalités. Le statut de société à mission – et surtout la démarche associée – leur permet de donner un cap clair à leur entreprise, tout en mobilisant leurs équipes autour d'une vision inspirante. « *Dans nos produits, la mission, c'est un guide et une boussole pour toute l'équipe* », se réjouit par exemple Thomas Deck, cofondateur de la brasserie artisanale Deck & Donohue¹.

D'autres dirigeants adoptent ce statut avec une approche plus stratégique, cherchant à attirer des talents sensibles aux valeurs éthiques et responsables. Et cela marche ! Ainsi, Thomas Meyer, Directeur général, et Pauline Raoult, en charge du sujet, racontent dans un podcast⁴ que leur entreprise SOCAPS (services d'assistance technique et de conseil à l'industrie) est passée de 10 à 350 candidatures qualifiées dans l'année qui a suivi l'adoption du statut.

Dans un environnement où les consommateurs privilégient de plus en plus les marques engagées, ils y voient également un moyen de se différencier et de renforcer leur position sur le marché. C'est ce dont témoigne Adrienne Horel-Pagès, Directrice de l'Engagement Citoyen à La Banque Postale : « *nous avons besoin d'inscrire notre engagement citoyen dans l'ADN de l'entreprise*² ».

Des synergies avec le monde associatif ?

L'adoption du statut de société à mission facilite le rapprochement avec les acteurs de l'Économie

Sociale et Solidaire. En effet, pour les associations qui y sont rattachées, comme l'APAJH, la notion de mission est constitutive de leur ADN. D'une certaine manière, les entreprises qui décident de dépasser leur seule fonction économique font un pas vers elles.

Dans cette perspective, les passerelles entre les sociétés à mission et les associations sont pleines de promesses. Car nombre d'associations qui œuvrent dans les registres sociaux, sociétaux et environnementaux cherchent de leur côté à conjuguer engagement social et innovation entrepreneuriale pour augmenter leur contribution. Et peuvent trouver grâce au statut de société à mission un indicateur incontestable de la compatibilité de convictions.

C'est donc aussi la force du statut de société à mission que de générer un effet au-delà de la seule action de l'entreprise. Et de pouvoir susciter autour d'elle un écosystème démultipliant leur potentiel de transformation. D'un côté, les entreprises mettent à disposition ressources, savoir-faire et réseaux pour appuyer les actions des associations. Les associations, de leur côté, apportent leur expertise terrain et leur connaissance approfondie des besoins des populations qu'elles soutiennent.

Au-delà des bénéfices mutuels, ces passerelles renforcent la légitimité des sociétés à mission, en affirmant leur rôle de moteurs de changement. Et ce en privilégiant la fidélité aux valeurs plutôt que la recherche de lumière médiatique. ■

1. Loi du 22 mai 2019, relative à la croissance et à la transformation des entreprises

2. www.observatoiredessocietesamission.com

3. 30 mai 2025

4. La Machine à Sens



TOUT POUR TOUS, AVEC TOUS : les questions de santé liées au projet associatif APAJH

Préserver la santé, une valeur collective et un besoin individuel

L'APAJH affirme son combat pour un développement de réponses inclusives aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap, notamment dans son organisation d'accompagnements des choix de vie exprimés par les personnes accueillies.

Le projet associatif, sous-tendu par des valeurs, définit des buts et guide les actions du mouvement, pour les administrateurs de l'association, les collaborateurs, les adhérents. C'est aussi un repère de pilotage et d'évaluation de la stratégie suivie et de ses résultats.

La santé étant une dimension fondamentale pour chaque personne, sa prise en compte pour des personnes fragilisées est donc d'autant plus impérieuse. Rechercher des accès aux soins, être attentif à la douleur, au mal-être, à l'inquiétude générée par un état inhabituel, créer des outils de dialogue et de compréhension des questions de santé, inciter aux dépistages pour éviter les sur-handicaps, développer les partenariats facilitant les parcours de santé, soutenir jusqu'à la fin de vie, sont autant d'actions qui reflètent la valeur « santé » du projet associatif.

Le projet de vie comme sens des actions associatives

La qualité de vie est corrélée à l'état de santé de chaque personne et cet état est, de fait, lié à son projet personnel, en oriente parfois les objectifs, peut en fixer les limites. La santé est alors un élément constitutif de l'épanouissement individuel et elle devient une valeur intrinsèque à promouvoir dans les accompagnements.

Le maintien d'un état de santé satisfaisant pour l'individu, lui permet de profiter de son environnement. Sa prise en compte dans l'accompagnement médico-social peut conditionner l'expression de ses choix et l'élaboration de ses projets, au contraire du mal-être qui est un frein. Positionner la santé comme dimension déterminante dans la situation de l'individu va lui permettre réellement d'être acteur de sa vie et de son projet. C'est bien là un but recherché dans le projet associatif APAJH car c'est un droit pour tout citoyen.

Soutenir la valeur « santé » auprès des personnes accompagnées renforce ainsi la satisfaction d'agir avec utilité, dans une démarche citoyenne forte et réellement inclusive, qui produit du bien-être pour tous et soutient le pouvoir d'agir de chacun.

L'accompagnement à l'accès aux soins - Un témoignage d'Uvaldo Polvoreda, Directeur des pôles-APAJH du Tarn

L'APAJH du Tarn s'est engagée depuis maintenant plus de 10 ans, conformément aux valeurs mises en avant dans son projet associatif, à faciliter l'accès aux soins des personnes qu'elle accompagne. Ce défi est particulièrement complexe. Il existe en effet divers obstacles tels que les difficultés liées aux déplacements, les troubles de la communication, une offre de soins inadaptée et des inégalités territoriales dans l'accès sur le département, etc.

Des actions et initiatives concrètes ont été mises en place par les professionnels de l'APAJH du Tarn, en lien avec les familles et les personnes elles-mêmes pour permettre cette accessibilité aux soins pour toutes et tous. Les consultations dédiées dans les hôpitaux locaux sont largement utilisées. De plus, notre implication forte depuis maintenant plus de 10 ans au sein de la « Commission Handicap et Soins », portée par le centre hospitalier de Castres-Mazamet, a permis et permet encore la mise en œuvre de projets de santé collaboratifs ou alternatifs aux déplacements vers l'hôpital, tels que :



- La participation à l'écriture d'une Charte du patient en situation de handicap hospitalisé ;
- La réalisation d'actes de télé-médecine sur le lieu de vie médico-social, pour des électrocardiogrammes, avec une lecture à distance par un cardiologue (la même démarche en neurologie pour des électroencéphalogrammes est à l'étude)
- Des consultations de sage-femme permettant les dépistages et l'habituation aux soins

- Des soignants du service d'odontologie qui effectuent une pré-visite au sein des établissements

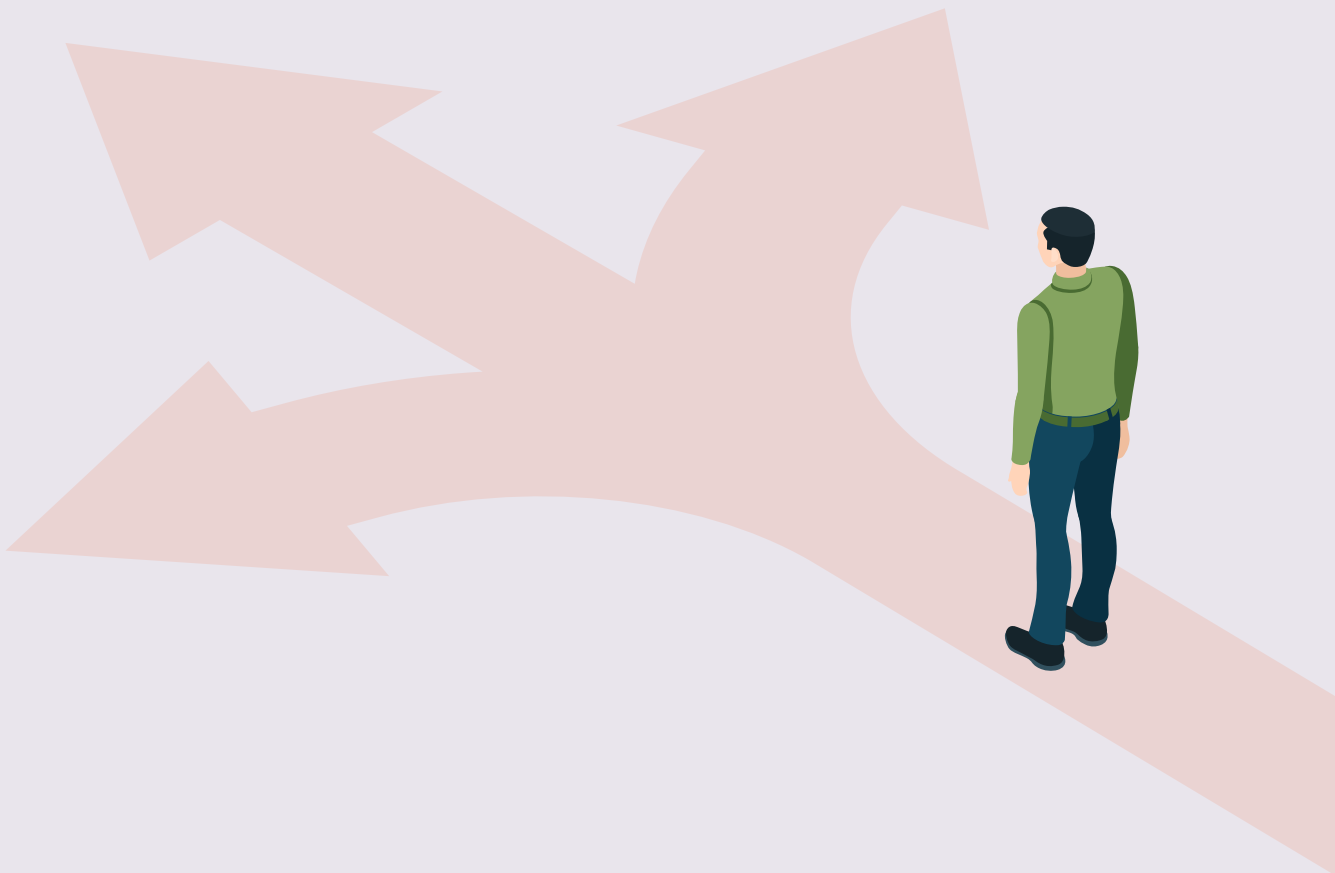
- Une coopération avec le service des urgences pour faciliter les accueils

Cette démarche territoriale s'inscrit dans une mobilisation beaucoup plus large et une collaboration avec d'autres associations médico-sociales du territoire pour renforcer les actions.

L'APAJH du Tarn contribue ainsi à promouvoir des approches inclu-

sives où l'accès aux soins serait une évidence pour toutes et tous, sans aucune distinction ni restriction.

De plus, elle participe assidument à la « Commission Santé » nationale de la Fédération APAJH. ■





48e Congrès de la Fédération APAJH |

Le projet associatif voté à l'unanimité par un mouvement rassemblé

Pendant trois jours, plus de 300 personnes étaient réunies aux Salons de l'Aveyron (Paris-Bercy, 12e arrondissement) pour participer au 48e Congrès de la Fédération APAJH. Point d'orgue de ce moment fort associatif, le vote à l'unanimité du projet associatif 2025-2030.

Thème principal du Congrès, le projet associatif a été voté à l'unanimité. Un signal fort pour la Fédération APAJH qui dispose à présent d'un texte socle pour porter le mouvement et ses engagements (Autodétermination, RSE, innovation) jusqu'en 2030.

Ce projet, porté par une dynamique collective, fixe les priorités des prochaines années dont l'Autodétermination, l'éthique et la bientraitance, la RSE, l'innovation et l'évolution de l'offre APAJH.

Plus qu'un simple document stratégique, il incarne l'engagement de l'APAJH à faire reculer toutes les formes d'exclusion et à défendre les droits de toutes et tous. Une nécessité à l'aube d'enjeux politiques, comme le soulignait Jean-Louis Garcia à l'issue de la première journée.

Retour sur
la première journée
du Congrès





“*Tout part d'un principe, l'idée d'une éthique de l'accompagnement global. Qu'est-ce que ça veut dire ? C'est une certaine idée de la personne, une certaine idée de la réponse. Rien ne peut se faire sans elle, tout procède d'elle et la notion d'accompagnement n'est jamais un principe de substitution de la personne, mais c'est toujours un accord qui se noue en permanence, de façon récurrente, entre la personne et ses aspirations, la citoyenneté qu'elle exprime et ce qu'on peut lui proposer pour que cette citoyenneté soit réelle.*”

Marie-Anne Montchamp
Vice-présidente de la Fédération APAJH

Faire vivre l'association

Le Congrès est également un moment pivot de la vie associative avec la présentation et le vote des différents textes statutaires : rapport d'activité, rapport financier, rapport moral et d'orientation... Et de renouvellement des instances de la Fédération : Conseil d'administration, Conseil de vigilance et Commission de contrôle.

Des textes qui sont à retrouver sur le site apajh.org (rubrique « ressources documentaires »).

Découvrir
le rapport
d'activité



Découvrir
les comptes
consolidés



Rendre hommage aux administrateurs engagés

La vie associative est animée par Les militants, et parmi eux, les administrateurs nationaux, élus par leurs pairs. En juin 2025, ce sont neuf nouveaux administrateurs nationaux qui ont rejoint le Conseil d'administration fédéral.

Le vendredi 13 juin, le nouveau Conseil d'administration s'est réuni afin d'élire le président.

Jean-Louis Garcia a été réélu pour deux ans. A l'occasion de sa première prise de parole, il a félicité les nouveaux administrateurs et salué les administrateurs sortants. Le président a remercié les membres du Conseil d'administration pour leur confiance, et a rappelé « l'importance du rôle des militants bénévoles, au travail pour une société inclusive et laïque ».

Le Conseil de vigilance et la Commission de contrôle ont également été renouvelés.

Jean-Louis Garcia a salué les administrateurs sortants, notamment Jean-Claude Rouanet, Roger Chatelard qui étaient sur scène.

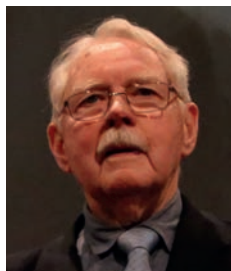
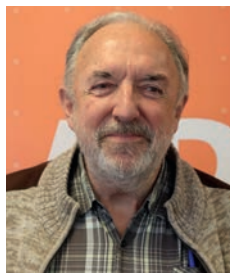
Avant ces élections, Jean-Louis Garcia avait rendu hommage aux administrateurs disparus. Cette année, Claire Magimel, Pierre Queuille, Michel Collin et Serge Lefebvre ont été chaleureusement applaudis et salués respectueusement lors d'une minute de silence pour les remercier de leur engagement sans faille au sein de l'APAJH.

Mettre en avant les expertises de nos structures et établissements

Durant les trois jours de Congrès, des partenaires et des établissements étaient présents pour accueillir et présenter leurs expertises aux participants. Des temps d'échanges privilégiés qui ont été appréciés par tous. Merci à l'ESAT André Busquet (APAJH de Paris), l'ESAT de

Cressonnet (APAJH de Gironde), le Domaine de Sainte-Johannès (ESAT Les Trois Terroirs, APAJH de l'Aude), Blockproof RGD, Ezio, Synappse, VERALTI Courtage et Virtysens !

Réalité virtuelle, solutions logicielles ou de paiement, flocage ou encore vente de vins, les participants ont pu découvrir plusieurs univers pendant le Congrès. ■



(1) Jean-Claude Rouanet et Roger Chatelard entourés du Bureau national de la Fédération APAJH.

- (2) Claire Magimel,
(3) Michel Collin,
(4) Pierre Queuille,
(5) Serge Lefebvre



APAJH Paris

ESAT LES CERISIERS / ESAT ANDRÉ BUSQUET

24 Rue des Lilas 75019 Paris / 15 allée Darius Milhaud 75015 Paris

- BLANCHISSERIE
- HYGIENE ET PROPRETE
- CONDITIONNEMENT

ESAT A.
BUSQUET
APAJH PARIS

ATELIER MARQUAGE

TARIF

Produit	Prix
T-shirt	10,00 €
Mug	5,00 €
Sticker	2,00 €

APAJH
SAVS le 15

APAJH
SAVS le 15

ATELIER MARQUAGE
ESAT ANDRÉ BUSQUET

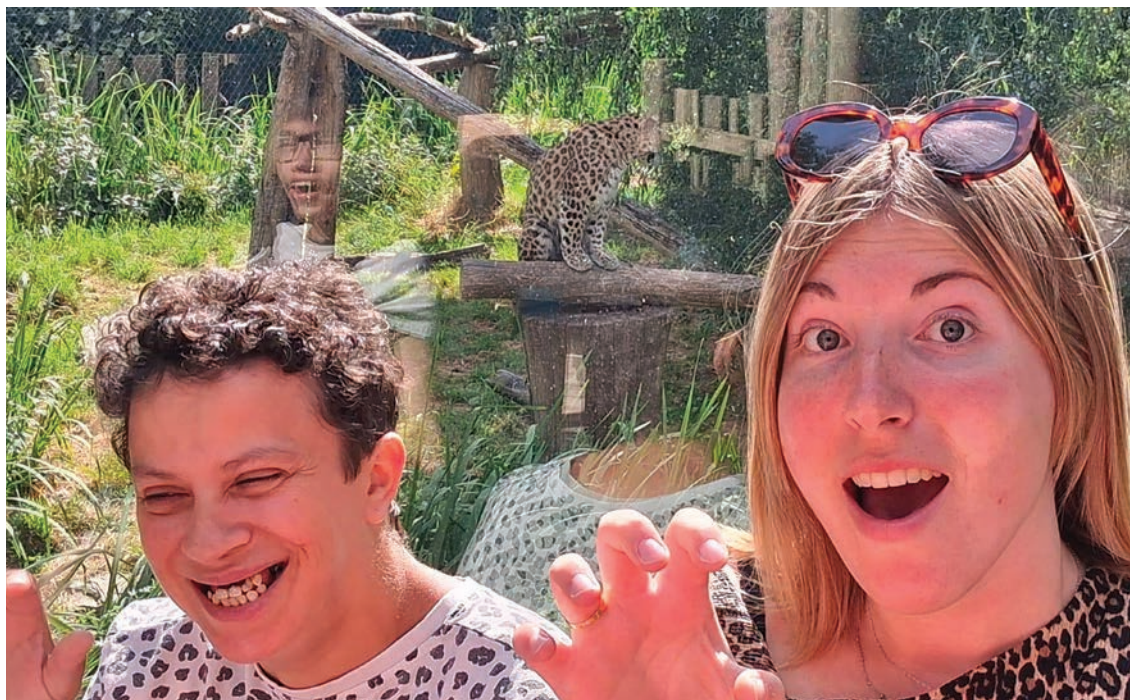
ATELIER MARQUAGE
ANDRÉ BUSQUET

APAJH
Paris

ESAT ANDRÉ BUSQUET
ESAT LES CERISIERS
CALLE RIGOLLES
CALLE 157
SAS LE 157
SAVS LE 157
IMPRO FAITES DES COULEURS
IME BINET SIMON
FOYER DE VIE MONTENEGRO
FOYER D'HIVERGEMENT
MONTENEGRO

Séjours vacances |

Une belle réussite pour les séjours adaptés APAJH



Chaque année, l'APAJH organise des séjours adaptés partout en France, et en Europe, à toutes les saisons. Fin 2024 et début 2025, des personnes en situation de handicap ont pu participer à différents séjours pour se créer des souvenirs, faire des nouvelles expériences et découvrir de nouveaux lieux, tout en proposant du répit pour les proches aidants. En été, automne, hiver, en France ou ailleurs !

En 2024, alors que plus de 11 millions de Françaises et Français sont allés au cinéma pour voir « Un p'tit truc en plus », la Fédération APAJH organisait elle aussi de

nombreux séjours adaptés partout en France, à la découverte de nombreuses activités, quel que soit le handicap.

Mais comme les vacances, ce n'est pas que lors de la période estivale, la Fédération APAJH a pensé à tout !

Des vacances pour tous et tout au long de l'année, une réalité avec l'APAJH !

Après cinq années d'interruption, des séjours ont de nouveau été organisés pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps. Une offre de vacances qui a ren-

contré un succès, et a permis à des personnes en situation de handicap de vivre les féeries des fêtes de fin d'année (jusqu'à Vienne, en Autriche) ou de découvrir les plaisirs du bord de mer aux Sables d'Olonne début 2025.

Ce retour marque une avancée significative vers une offre de séjours plus régulière tout au long de l'année.



- 35 participants aux vacances de Noël
- 15 inscrits en février
- 14 inscrits en avril

Toujours plus de nouveautés en 2025 !

De plus, les séjours APAJH évoluent cette année, avec une extension de l'offre estivale 2025 de 16 séjours supplémentaires programmés. Parmi eux, un tout nouveau séjour prévu spécifiquement pour les enfants présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).

Ces nouveautés démontrent l'ambition de l'APAJH de répondre à des besoins encore peu couverts.

Cet été, pas moins de 51 séjours sont organisés entre la mi-juin et la mi-septembre, afin d'accueillir plus de 1 200 vacanciers. Pour cette nouvelle saison, l'offre a été enrichie avec de nouvelles destinations, telles que Les Sables-d'Olonne, ainsi que l'Île de Batz et la ville de Dijon. Ces ajouts ont été pensés et réalisés afin de diversifier les expériences proposées et de mieux répondre aux attentes des vacanciers.

Ce succès et les évolutions de l'offre des séjours APAJH est en parfaite adéquation avec le renouvellement de l'agrément « Vacances Adaptées Organisées » (VAO), pour une durée de cinq autres années. Ceci est gage de conformité et de qualité des pratiques au sein des séjours APAJH, en respect du cadre réglementaire.

Signature d'une convention inédite avec la Ville de Paris

Pour favoriser l'accès aux vacances adaptées pour les parisiennes et parisiens en situation de handicap, la Ville de Paris a conclu un partenariat avec 9 associations, qui proposent des séjours adaptés et qui ont été lauréates de leur appel à projets.

La Fédération APAJH, faisant partie des lauréates, a signé une Convention avec la Ville de Paris, pour une durée de 2 ans, avec comme objectif de favoriser l'accès aux vacances adaptées à tarification solidaire pour les parisiens et parisiennes en situation de handicap, notamment ceux ayant des revenus modestes.

Ce partenariat prend la forme d'un soutien financier des 30 séjours adaptés APAJH pendant l'été, pour 360 bénéficiaires au total (enfants et adultes, tout type de handicap). Avec cette convention, ce sont 162 parisiens concernés, dont 50 qui bénéficieront de la tarification solidaire, avec un reste à charge réduit (selon le quotient familial). ■



Emploi et achats responsables |

La Fédération APAJH présente à la 9^e édition d'Inclusiv' Day



Véritable rendez-vous d'innovation sociale et d'organismes engagés pour l'inclusion, Inclusiv' Day s'est déroulé le mercredi 14 mai. 6000 participants, 200 partenaires et exposants, 270 intervenants, parmi lesquels la Fédération APAJH.

« Et si vous faisiez de l'innovation sociale un levier de performance ? », c'est le nom de l'atelier flash proposé par Olivier Gousseau, responsable national ESAT-EA accompagné de Sandra Barbaud, directrice adjointe des EA de Levallois (Hauts-de-Seine) et Alter Ego à Alfortville (Val-de-Marne), et d'Olivier Ducheler, direc-

teur adjoint de l'ESAT et de l'EA de Sens (Yonne).

Sur l'espace «place de marché», ils étaient au complet avec Aurélia Fioramonti, directrice de l'ESAT Cléos (Calvados), pour présenter les engagements de la Fédération APAJH pour le droit au travail des personnes en situation de handicap, et les différentes expertises des plus de 100 Entreprises Adaptées et Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT) APAJH, partout en France. ■

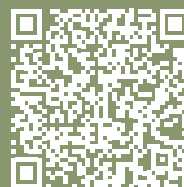


Santé mentale en parler et en prendre soin !

À quoi correspond la santé mentale ?
Quels sont les dispositifs d'aide ?



Dossier dédié à découvrir dans la gazette



Innovation |

Losonnante, une révolution sonore au service de la culture



Née en 2015 lors de l'atelier d'un Master ITER (Innovation et Territoire), Losonnante est une innovation sonore inédite qui transforme notre manière d'écouter. Conçue initialement pour le belvédère du lac de Paladru (Isère), site naturel protégé, elle a rapidement suscité l'intérêt de la ville de Grenoble et du CNRS.

Histoire et fonctionnement

Après plusieurs années de développement et quelques consécutions à son compte (lauréat de la sélection « Out of labs » de la SATT Linksum en 2019, coup de cœur du jury lors du Salon international de musées en 2020, collaboration avec les laboratoires de sciences sociales Pacte et Cresson à Grenoble sous le patronage du CNRS), l'entreprise Losonnante voit officiellement le jour dans sa forme finale en 2021. Dès 2022, les premières bornes sont installées dans la capitale, à la Cité des Sciences,

au Parc Zoologique de Paris et au Musée Carnavalet. Comment cela fonctionne ? En utilisant le principe de la conduction osseuse, un phénomène naturel ! Lorsque nous parlons, le son de notre voix nous parvient à la fois par les ondes qui voyagent dans l'air et par les vibrations transmises à travers les os de notre mâchoire et de notre crâne. En se bouchant les oreilles, on entend sa propre voix uniquement par les os. Pour se servir de Losonnante, rien de plus simple ! Il suffit de poser ses coudes sur la borne sonore et ses mains sur ses oreilles. Le son se propage alors le long du bras, offrant une écoute intime sans casque ni écouteurs.

Une expérience immersive intense

Grâce à son approche immersive et sensorielle, le dispositif permet une connexion profonde entre le visiteur et le contenu sonore. Silencieux, intuitif, robuste et s'intégrant facilement à une multitude d'en-

vironnements et de lieux, le dispositif a déjà été testé et adopté par une variété d'acteurs culturels, des musées aux sites touristiques. Losonnante favorise une écoute respectueuse des lieux publics et accessible à tous : aux enfants, aux personnes à mobilité réduite, et aussi aux personnes en situation de handicap visuel et, selon le type de surdité, à certaines personnes malentendantes. Elle leur permet ainsi de prendre pleinement part aux activités culturelles grâce à une perception sensorielle du son.

Elle enrichit l'expérience culturelle en sollicitant le corps dans l'acte d'écoute, transformant une simple visite en un moment d'émotion et de réflexion. Losonnante offre aux institutions culturelles une nouvelle manière de valoriser leur patrimoine, en proposant une expérience auditive unique qui engage pleinement le visiteur. ■



APAJH de la Creuse |



Edition 2025 du Tour de la Creuse à vélo

Du 2 au 5 juin dernier a eu lieu la seconde édition du Tour de la Creuse à vélo, auquel les établissements de l'APAJH de la Creuse ont participé aux côtés d'autres acteurs du médico-social. Un nouveau succès cette année pour tous les participants !

Le projet débute en 2024 quand l'Agence Régionale de Santé de la Creuse organise, à l'occasion du départ d'étape du Tour de France cycliste à Évaux-les-Bains et en réseau avec les établissements et services médico-sociaux de la Creuse, la première édition du Tour de la Creuse. L'objectif ? Rallier les établissements pour personnes avançant

en âge et pour personnes en situation de handicap en vélo musculaire, à assistance électrique ou en triporteur à assistance électrique.

Un projet organisé dans le but de favoriser les échanges intergénérationnels, promouvoir les activités physiques et sportives, montrer que la vie en établissement peut être riche et changer le regard sur la perte d'autonomie et le handicap. Cette année le Foyer de vie d'Arfeuille-Chatain, l'IME de Grancher, le FAM de Gentioux, la MAS de Clugnat, le Foyer de vie de Guéret et le Foyer des Champs Blancs ont participé à l'évènement. Evènement qui s'inscrit dans une dynamique

locale plus large, en lien avec l'accueil du Tour de France féminin qui a eu lieu à Guéret le 30 juillet.

Chaque personne ayant participé s'est vu remettre un t-shirt de l'évènement ainsi qu'un diplôme par Florian Vachon, ancien cycliste professionnel et parrain de la manifestation qui a roulé avec le peloton lors de la dernière étape. Les t-shirts ont été floqués par l'atelier couture de l'ESAT EX AEQUO de l'APAJH de la Creuse. Les participants sont repartis avec le sourire, ils souhaitent renouveler cette expérience pour la troisième édition en 2026 ! ■

Compétition |

Cavalier entraîneur, un rôle clé en para-dressage

Un an après les Jeux Paralympiques, rencontre avec Sébastien Goyheneix, écuyer du cadre noir de Saumur qui travaille pour l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE). En charge d'entraîner des cavaliers détectés par la Fédération Française d'Équitation (FFE), il a accompagné Chiara Zenati qui participait pour la deuxième fois aux Jeux Paralympiques en para-dressage.

En quoi consiste aujourd'hui votre rôle de cavalier entraîneur ?

Je travaille avec Chiara depuis 2019 et mon rôle a été de lui trouver un cheval correspondant à ses ambitions, à son potentiel et à son handicap (hémiplégie). J'ai ensuite préparé ce cheval pour elle et commencé à les entraîner tous les deux. Ils ont participé aux Jeux de Tokyo, puis de Paris et là nous préparons ceux de Los Angeles.

Comment avez-vous commencé à travailler avec des cavaliers en situation de handicap ?

L'histoire a débuté avec José Letarte, un cavalier plus expérimenté qui avait déjà participé aux Paralympiques. À l'époque je ne connaissais pas les problématiques liées au handicap mais l'IFCE et la FFE sont en convention depuis longtemps sur ce type de projet. Lorsque que l'un de mes collègues en charge de cette mission est parti, j'ai été sollicité pour prendre le relais. Je ne connaissais pas vraiment le handicap mais j'étais déjà dans une posture d'entraîneur un peu particulière, à considérer que chaque sportif est différent et qu'il faut s'adapter à chacun. Mon rôle est d'aider chaque cavalier à

trouver des solutions pour rendre les choses possibles, qu'il soit en situation de handicap ou non. C'est pareil parce que c'est différent à chaque fois.

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

À titre professionnel cela m'a énormément apporté. Être à l'écoute et toujours dans la recherche, en collaboration avec le sportif. Cela se ressent quand j'accompagne des sportifs valides car je prends exemple sur ce que j'ai appris dans le para-dressage. À titre personnel cela donne du sens à mon métier. J'ai beaucoup évolué sur la manière de préparer les chevaux, j'ai mis en place des méthodes plus douces et avec un cadre rigoureux pour que les chevaux soient coopératifs.

Comment se sont déroulés les Jeux de Paris 2024 ?

Chiara a terminé en 4ème place ce qui est honorable mais elle est passée à côté de la médaille. Il y a eu de la remise en question, comment aurions-nous pu faire différemment pour que ce soit la meilleure version d'elle-même le jour J ? Je pense que je dois développer encore davantage mes capacités d'écoute. Le stress a joué également car il y avait une vraie chance de médaille qui a mis une pression supplémentaire et Chiara a été très sollicitée par les médias. C'est une expérience riche pour les prochains Jeux !



Les Jeux Paralympiques ont été particulièrement mis en lumière, pensez-vous que cela a eu un impact auprès des sportifs ?

Je travaille en étroite collaboration avec la FFE, qui est le chef d'orchestre, et clairement il y a eu un réel engouement dans les quatre ans qui ont précédé les Jeux de Paris. Beaucoup de choses ont été mises en place pour accueillir tous les cavaliers mais aujourd'hui j'ai l'impression que cela redescend un peu. Il faudra surveiller l'évolution sur le long terme. ■



Co-design |

Co-concevoir de nouveaux dispositifs d'expression

L'enrichissement de l'offre médico-sociale, point clé du nouveau projet associatif, implique de mettre en place de nouvelles pratiques. L'enjeu ? Expérimenter des dispositifs de participation pensés par et avec les personnes concernées. C'était le thème d'un événement dédié à l'innovation sociale en avril dernier qui a réuni 50 participants.

Personnes accompagnées, familles, éducateurs, responsables et directeurs se sont rassemblés pendant deux jours pour concevoir un dispositif permettant aux personnes accompagnées d'exprimer de manière libre et autodéterminée leurs souhaits et attentes. L'idée étant à travers cet événement d'éclairer le sens du Projet Personnalisé d'Accompagnement et de faire évoluer les postures des professionnels et des personnes qu'ils accompagnent. Une pratique innovante qui part des personnes accompagnées par l'APAJH pour

leur permettre de s'impliquer davantage, à la fois dans leur propre parcours mais également dans l'organisation même de l'association. Cette horizontalité va de pair avec l'autodétermination, véritable point d'orgue du mouvement APAJH.

Les deux journées ont été rythmées par différents ateliers de co-design (co-conception) : immersion inversée entre personnes en situation de handicap et professionnels, expérimentation d'une écoute active et empathique, expression libre des aspirations à travers le dessin et l'écriture, mises en situation à travers le théâtre... Une méthodologie adaptée et inclusive qui permet à toutes les parties prenantes de participer activement à la construction de solutions en lien avec les différentes valeurs des acteurs de l'accompagnement.

Des prototypes de dispositif d'expression ont été créés à l'issue de ces ateliers et sont en train d'être testés pour ensuite être éventuellement déployés sur tout le territoire.

Quelques exemples :

- **« La roue des envies »** : une roue sur laquelle les résidents peuvent exprimer leurs envies en termes d'activité. La roue est divisée en plusieurs catégories (rêves, futur, activités manuelles...). Chaque semaine les résidents positionnent leur photo sur la roue magnétique pour expliquer ce qu'ils souhaitent faire.
- **« Le chemin vers la confiance »** : un jeu de l'oie pour favoriser la médiation entre la personne en situation de handicap et son/sa référente. Cartes défis, cartes portrait chinois, carte jeux de rôle, cartes dessins, cartes mimes, cartes challenge... Ce jeu se joue sur plusieurs mois afin d'installer une relation de confiance. Il n'y a pas d'échec possible, l'enjeu est de se rencontrer.
- **« Le buffet des envies »** : un buffet pour l'élaboration du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) où la personne choisit ce qu'elle souhaite. Entrée, plat principal,



boisson et dessert représentant 4 familles de thématiques : autonomie, santé, vie sociale et vie professionnelle. Chaque personne compose son « plateau » en sélectionnant des cartes qui illustrent ses souhaits, objectifs ou centres d'intérêt.

- **« La fête du PPA »** : une fête pour échanger, poser des questions, découvrir des activités et célébrer

les réussites des uns et des autres. Le tout dans une ambiance décontractée pour se laisser aller à de nouvelles envies. Tout le monde est invité : personnes en situation de handicap, professionnels, familles...

Un projet qui se veut une déclinaison opérationnelle du texte d'orientation « Choisir ma vie de citoyen, c'est mon droit, c'est ma liberté »

et témoigne d'une volonté de s'engager dans un accompagnement innovant, agile et surtout toujours au plus près des besoins des personnes en situation de handicap. ■



Nouveauté |

Les ESAT et EA APAJH ouvrent leurs portes au grand public !

Du 19 au 23 mai 2025, partout en France, les 2 400 Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA) dont ceux de l'APAJH ont ouvert leurs portes au grand public, dans le cadre des portes ouvertes nationales organisées par le mouvement Gen'Inclusive.

Hosmoz, (né de la fusion de HANDECO, dont le président était Jean-Louis Garcia et du Réseau GESAT) tête de réseau économique nationale des 2400 ESAT, a lancé le mouvement Gen'Inclusive : un collectif d'associations et d'entreprises clientes d'ESAT et EA.

Ce nouveau mouvement a initié les Portes Ouvertes nationales des ESAT-EA de l'ensemble du territoire, durant la semaine du 19 au 23 mai 2025, en partenariat avec ESS

France (Chambre française de l'Économie Sociale et Solidaire) dans le cadre de la Semaine des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SASER).

Cette opération a été l'opportunité de mettre en lumière les savoir-faire des ESAT et EA APAJH, les divers parcours professionnels des travailleurs et sensibiliser le grand public au milieu protégé.

Au total, vingt-neuf ESAT et EA de l'APAJH se sont inscrits sur le site Gen'Inclusive et ont ouvert leurs établissements au grand public, tout au long de cette semaine.

Félicitations aux ESAT-EA APAJH, pour l'organisation de leurs portes ouvertes ! ■

* ESAT : Établissement et Service d'accompagnement par le Travail
* EA : Entreprise Adaptée

ESAT ISATIS (Isère) - EA Le Sextant (Nord) - ESAT Le Jardinnet (Nord) - ESAT Mondoloni (Val d'Oise) - ESAT Simone et André Romanet (Val d'Oise) - Entreprise Adaptée Les Quatre Vents (Val d'Oise) - ESAT Centre Henri Robin (Isère) - ESAT les Ateliers Georges Lapiere (Val-d'Oise) - ESAT Valérie Bonafé (Tarn) - ESAT Les Ateliers des Hauts-de-Cergy (Val d'Oise) - ESAT CPDS (Isère) - ESAT André Busquet (Paris) - ESAT Les Cerisiers (Paris) - ESAT Jean-Claude Gauthé (Val d'Oise) - ESAT du Val d'Argent (Val d'Oise) - ESAT Les Ateliers Georges Lapiere (Val-d'Oise) - ESAT CLEOS (Calvados) - ESAT Les Ateliers de Bracconnac (Tarn) - ESAT de Breuvannes (Haute-Marne) - ESAT de Chaumont (Haute-Marne) - ESAT Jacques Monod (Hauts-de-Seine) - ESAT Kerhoas Service (Morbihan) - ESAT Alter EGO (Val-de-Marne) - ESAT APAJH De la Côticière et du Pays de Gex (Ain) - ESAT Claude Martinière (Finistère) - ESAT Atelier Contact (Calvados) - ESAT-EA Bologne (Haute-Marne) - ESAT APAJH Services (Hauts-de-Seine) - ESAT de l'Estuaire (Seine-Maritime).



L'Observatoire des Achats Inclusifs 2025

La 6e édition de l'Observatoire des achats inclusifs, organisée par Hosmoz, l'AGEFIPH et OpinionWay a lieu en 2025, en partenariat avec Linklusion, le Marché de l'Inclusion et l'ObsAR.

Cette enquête, organisée tous les deux ans, permet de dessiner un panorama complet des relations entre donneurs d'ordres et prestataires inclusifs, et d'analyser

l'évolution économique des prestataires inclusifs, et d'observer les pratiques d'achats responsables des entreprises et organismes publics.

Après la clôture de l'enquête en avril, les résultats seront présentés le 18 septembre à l'occasion des Rendez-vous de l'Inclusion 2025 (ex-HandiFormelles) et ils seront disponibles sur le site internet www.hosmoz.fr

APAJH du Gers |

EHPAD La Tour d'Or, une cantine biologique et locale qui change la donne !

Depuis l'arrivée en 2023 de Thibault Renaudin et Véronique Champomier à la gouvernance de l'EHPAD La Tour d'Or dans le Gers, les journées des 20 résidents de cette petite unité de vie ont été chamboulées pour le meilleur ! En remettant le repas au centre de la vie de l'établissement, l'équipe a transformé le quotidien des résidents, favorisant plaisir, santé et lien social.

Une révolution culinaire et humaine !

Diététicienne et formatrice en restauration collective spécialisée dans l'alimentation durable, Véronique Champomier a su mettre son expertise au service du bien vieillir des résidents de l'EHPAD. Il y a encore quelques mois, les repas étaient livrés, en partie industriels. Aujourd'hui, près de 100 % des repas sont cuisinés sur place par une cheffe passionnée qui sélectionne uniquement des produits locaux, biologiques et de saison. Loin d'être une contrainte, les produits stimulent sa créativité : pesto aux fanes de carottes, soupe à base de restes de riz... rien ne se perd, tout se transforme ! Le gaspillage, qui représentait autrefois près de la moitié des plateaux, a été quasiment éliminé. Résultat : les résidents mangent mieux, avec plaisir et les soignants aussi ! Toute l'équipe a été formée à l'alimentation durable et a désormais développé des habitudes alimentaires plus saines.

Un projet dans lequel les résidents sont impliqués : ils épluchent les légumes,

préparent les fruits pour la compote de la semaine, débarrassent la table, vont cueillir les fleurs pour habiller les tables ou ramasser les fraises avec l'équipe. Il y a aussi une « commission menus » qui cherche des idées de repas.

Les menus affichés suscitent la curiosité, les résidents affutent leur odorat dès le matin en tentant de deviner ce qui se mijote en cuisine. Les conversations sont animées, certains commentent la recette de la daube, d'autres suggèrent un bon riz au lait maison... qu'ils retrouvent dans leur assiette quelques jours plus tard. « *Le but c'est qu'ils aient des jours heureux dans cette partie de leur vie, on n'a pas envie de lésiner sur ce qu'on peut leur apporter !* » confie Véronique Champomier. Et les bénéfices sont indéniables : fin des traitements contre la constipation, plus de dénutrition, prise de poids... Et tout cela sans médicament, grâce à des légumes secs, des fibres, des bons plats maison et un lien renforcé !

Une innovation constante

Pour parer à certains problèmes techniques, l'équipe de l'EHPAD ne manque pas d'idées ! Afin d'éviter les contraintes horaires, les livraisons se font depuis quelques temps dans la « Cabane des fournisseurs », un espace en libre-service doté d'un réfrigérateur et d'étagères où les fournisseurs peuvent déposer les denrées à l'heure qui leur convient, une initiative fortement appréciée par ces derniers.

Le prochain projet ? En partenariat avec la mairie de Termes, Véronique Champomier, élue à la mairie et Thibault Renaudin, président de l'APAJH du Gers et maire, souhaitent proposer aux seniors du village de venir manger à l'EHPAD afin de lutter contre la solitude des personnes âgées et permettre à ces dernières d'avoir accès à des repas sains et pleins de saveurs. ■



APAJH de l'Oise |

Soirée de sensibilisation « Violences faites aux femmes et handicap »



Le mardi 22 avril 2025, une table ronde ayant pour thème « Violences faites aux femmes et handicap » s'est tenue au centre culturel de Coye-la-Forêt. Organisée par Claude Lebret, président de l'APAJH Oise, et Véronique Paul, présidente de la CFE-CGC (La Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres) la soirée s'est déroulée sous le parrainage de Jean-Marie Caillaud, préfet de l'Oise, et de Nadège Lefebvre, présidente du Conseil départemental.

Depuis 2022, une table ronde consacrée aux femmes est organisée chaque année par l'APAJH de l'Oise. Ce rendez-vous est également le fruit d'une collaboration étroite entre l'APAJH et la CFE-CGC, initiée il y a trois ans autour de la semaine de l'emploi, puis élargie à des thématiques liées à la condition des femmes.

Plus de 90 participants ont répondu présent pour la soirée, qui a débuté par un discours de Claude Lebret, suivi de la projection du court métrage « Les violences du silence », réalisé par l'association « Femmes

pour le Dire, Femmes pour Agir » (FDFA), avec qui l'APAJH de l'Oise est en lien étroit dans le cadre d'un projet de création d'un centre d'hébergement d'urgence pour les femmes en situation de handicap victimes de violences sexistes et sexuelles. Un film bouleversant, avec les voix de personnalités engagées telles qu'Anne Hidalgo, Roselyne Bachelot ou Nicole Croisille, qui a ouvert la voie à une table ronde riche d'interventions d'experts.

Parmi ces derniers, Olivier Manceyron, médecin généraliste à la retraite et trésorier de la FDFA, a animé les échanges. Bernard Marc, médecin légiste au centre hospitalier de Compiègne, a mis en lumière la fréquence alarmante des violences subies par les femmes en situation de handicap, en particulier celles atteintes de troubles psychiques. Christelle Bronchart, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, a rappelé que dans la majorité des cas, les agresseurs ne sont pas des inconnus mais des proches, souvent au sein même du cercle familial ou institutionnel.

Sur le volet juridique, Cyril Boile, directeur de France Victimes Oise, et Marie Troussart, magistrate référente à la MIPROF (Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains), ont souligné les obstacles que rencontrent les victimes dans leur parcours judiciaire : difficulté à porter plainte, manque d'accessibilité des structures, lenteurs des procédures. Nicolas Gourc, lieutenant-colonel de la gendarmerie de Chantilly, a quant à lui évoqué une hausse préoccupante des signalements, toutes catégories sociales confondues.

La présidente de la FDFA, Chantal Rialin, a présenté des outils concrets de sensibilisation, tels que le violotomètre ou la plateforme d'écoute (disponible au **01 40 47 06 06**), conçus pour repérer et accompagner les situations de violence. La soirée a aussi été marquée par la présentation d'un projet d'accueil pour femmes en situation de handicap victimes de violences, porté par Claude Lebret et Olivier Manceyron. Cette future structure pourrait héberger jusqu'à 20 personnes et assurer un accompagnement pour une trentaine d'autres.

Après un échange enrichissant avec la salle, Claude Dulamon, sous-préfet de Senlis, a salué l'initiative et souligné l'importance des partenariats entre associations, institutions et collectivités pour faire aboutir ce type de projets, souvent longs à mettre en œuvre. Un cocktail dînatoire a clôturé cette soirée riche en émotions et en engagements. ■

Salon des talents partagés rouennais : ateliers interactifs et spectacles inclusifs



Le 20 mars 2025, à la Halle aux toiles de Rouen, ce sont environ 500 élèves et 75 jeunes venus d'établissements spécialisés de la métropole rouennaise qui se sont retrouvés autour de plus de vingt ateliers interactifs et de spectacles circassiens pour mieux comprendre le handicap, les différences et en faire des atouts. Une manifestation conçue et coordonnée par l'APAJH 76 pour la seconde année.

Un travail passionnant en amont

Pour préparer ce salon, beaucoup d'échanges ont eu lieu avec les nombreux partenaires associatifs et sportifs ainsi qu'avec les enseignants et leurs classes puisque cette année encore une sensibilisation au handicap a été faite dans chacune des classes présentes. « L'intérêt que manifestent les jeunes durant ces séances, le comportement irréprochable dont ils font preuve sur le site nous confortent dans l'idée que cette sensibilisa-



tion est incontournable et porte ses fruits... Nous avons rencontré des enseignants passionnés et passionnants, avons partagé avec eux et leurs élèves les valeurs qui sont les nôtres et de nombreux moments d'émotion » confirme Elisabeth Alazard, militante bénévole de l'APAJH 76. Un travail pointu a par ailleurs été mené avec les étudiants en BTS communication du lycée Jeanne d'Arc de Rouen pour communiquer autour de l'évènement.

Des ateliers interactifs pour montrer la diversité du handicap

Initiation à la boccia, à la boxe, au hand adapté, au cécifoot, parcours fauteuil, bibliothèque adaptée, locomotion et chien guide, médiation animale, initiation au théâtre... Plus de vingt ateliers, animés par des bénévoles venus de clubs sportifs ou des associations en lien avec le handicap mais aussi par des élèves du lycée Jeanne d'Arc, des jeunes en service civique de l'association Unis Cité ou par les enfants

du SESSAD de Dieppe ont eu lieu sur les trois niveaux de la Halle aux Toiles, transformant cette belle bâtisse en une ruche active.

Un volet culturel incontournable

Chaque demi journée a été ponctuée par les prestations des élèves des ateliers cirque des collèves Claude Bernard et Édouard Branly du Grand Quevilly. L'après-midi, le spectacle a débuté par une lecture de poèmes.

Une fête réussie grâce à la passion de toutes et tous ainsi qu'à la disponibilité des élus et services de la ville de Rouen, qui accompagnent l'APAJH 76 dans ces démarches de sensibilisation, et au soutien du département de Seine-Maritime et de la ville du Grand Quevilly.

Un exemplaire de la revue « Les échos du salon des talents partagés rouennais » a été distribuée à tous les élèves présents. Une façon de revenir sur ces moments de partage, d'approfondir la connaissance du handicap, d'en montrer une vision positive et d'affirmer que la culture et sa pratique doivent être au centre de la marche vers l'inclusion.

La troisième édition est programmée le 5 mars 2026. Elle accueillera un spectacle circassien inclusif avec les élèves des écoles, collèves et établissements spécialisés de la Métropole de Rouen, en particulier les enfants de l'EEAP Tony Larue qui poursuit ainsi son engagement pour l'inclusion par la pratique culturelle. ■

APA-JH de Gironde |

Faire de l'inclusion scolaire un engagement concret

En mars dernier, un poste de conseillère technique en inclusion scolaire a été créé à l'APA-JH de Gironde avec pour vocation de faire le lien entre les actions du secteur médico-social et celles de l'Éducation Nationale. Rencontre avec Maïc Sagel, en charge de cette nouvelle mission.

Pourquoi cette nouvelle fonction a-t-elle été créée ?

La création du poste de Conseillère technique en inclusion scolaire répond à la nécessité de renforcer la collaboration entre les professionnels du médico-social et ceux de l'Éducation Nationale. Dans un contexte de développement de l'inclusion scolaire des jeunes en situation de handicap, il est essentiel de croiser les expertises de tous ces professionnels et de développer une culture commune. Les dispositifs médico-sociaux implantés dans un établissement scolaire ordinaire, tels que les Dispositifs d'Autorégulation, sont un exemple de réussite de ce travail conjoint. L'impact favorable de cette collaboration pluriprofessionnelle est visible dans les apprentissages des élèves du dispositif mais profite également à tous les élèves de l'établissement, ainsi qu'à toute communauté éducative (enseignants, équipe périscolaire...).

Quel est votre rôle ?

Ma préoccupation est d'apporter un regard et une expertise sur le plan de l'inclusion scolaire, ainsi qu'un éclairage sur le fonctionnement de l'Éducation Nationale, auprès des CMPP et de tous les établissements du pôle enfance de l'APA-JH de Gironde.

Ma mission première est donc d'être en appui technique auprès des équipes de direction de ces établissements sur les questions en lien avec la scolarité. J'accompa-

gnerai les professionnels dans le développement de leurs compétences, avec pour objectif de favoriser l'inclusion scolaire à travers cette collaboration entre le médico-social et l'Éducation Nationale. J'assure également des temps de formation ainsi que l'accompagnement des équipes sur les situations complexes.

Quel est votre parcours ?

J'ai débuté ma carrière comme enseignante spécialisée auprès d'élèves en situation de handicap. Tout d'abord, en enseignant pendant sept ans en CLIS puis ensuite comme enseignante coordonnatrice d'un dispositif ULIS en collège pendant cinq ans, où j'ai enseigné auprès de jeunes avec des Troubles du Neurodéveloppement et d'autres troubles associés.

Après cette expérience de terrain, j'ai occupé pendant un an un poste de conseillère pédagogique

au Service Départemental de l'École Inclusive (SDEI) à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), avant de devenir la professeure ressource autisme du département de la Gironde durant quatre ans, lors de sa création en 2019.

C'est en mai 2023 que j'ai rejoint l'APA-JH de Gironde pour assurer le poste de directrice adjointe des CMPP de la rive droite pendant deux ans, ce qui m'a permis d'affiner ma compréhension du fonctionnement des établissements médico-sociaux, ainsi que des besoins des professionnels dans le développement de leurs connaissances et de leurs compétences pour favoriser l'inclusion scolaire des jeunes. ■

Découvrez la version intégrale de l'interview dans la revue de l'APA-JH de Gironde





APAJH de l'Eure |

Les soirées inclusives, danser, se rencontrer et construire une société plus juste !

Construire la société inclusive, cela peut se faire en musique et autour d'un goûter. Preuve en est avec une initiative organisée à Gisors (Eure) : un bal qui rassemble toutes les générations !

Des lycéens de l'établissement Louise Michèle (Gisors, Eure) ont organisé un bal intergénérationnel, le vendredi 28 mars, dans le cadre de leur diplôme du baccalauréat professionnel qui forme principalement à l'accompagnement d'adultes non autonomes (personnes avançant en âge et/ou en situation de handicap) dans les actes de la vie quotidienne, au sein d'établissements sanitaires et sociaux ou à leur domicile.

Un bal intergénérationnel et inclusif puisque les lycéens ont convié plusieurs structures des alentours pour favoriser l'inclusion sociale, et ainsi mêler des personnes accompagnées par la MAS de Gisors, de l'EHPAD des Champs Fleuris et celles en en habitat inclusif au Foyer d'hébergement de Gisors, géré par la Fédération APAJH.

“ On a beaucoup dansé c'était trop bien ! ”

Les personnes accompagnées par le Foyer ont répondu favorablement à cette invitation et se sont toutes préparées afin de respecter

le thème proposé par les lycéens à l'occasion de ce bal : chic et élégant. Elles se sont tous prêtées au jeu et lors du bal, les résidents ont tous dansé les uns avec les autres, certains ont été danser avec le public des autres structures, les lycéens et les éducateurs.

Un moment unanimement apprécié par toutes et tous, qui souhaitent réitérer cette expérience ! ■





Haute-Marne |

Nouvel ESAT à Chaumont : un cadre de travail moderne et écoresponsable

Le mardi 13 mai 2025, la Fédération APAJH a inauguré un nouveau bâtiment pour l'Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) à Chaumont, dans la zone industrielle Plein'Est. Un projet ambitieux qui a nécessité un déménagement depuis Froncles, un village situé à près de 25 kilomètres de Chaumont. L'aménagement de ce nouvel établissement vise en priorité à offrir un environnement adapté aux attentes des personnes en situation de handicap.

Plus accessible et des conditions de travail optimisées

Ce nouvel ESAT est situé à proximité du lieu de vie de nombreux travailleurs, ce qui facilite les trajets quotidiens et renforce le lien avec le

territoire. Les locaux, neufs et entièrement accessibles, offrent un cadre de travail confortable, moderne et stimulant, favorisant l'épanouissement de chacun. Situés en pleine zone d'activités ils facilitent les échanges avec le monde ordinaire.

Équipé d'un système d'aspiration à la pointe de la technologie, l'établissement améliore le confort et la sécurité dans les ateliers. Une attention particulière a été portée à la qualité de vie au travail, avec des espaces lumineux, fonctionnels et adaptés aux besoins de tous.

Un bâtiment écoresponsable

L'ESAT incarne aussi l'engagement environnemental de la Fédération APAJH : le chauffage du bâtiment

est assuré par des copeaux de bois produits sur place, à partir des déchets issus des ateliers. Un bel exemple d'économie circulaire, qui limite l'empreinte carbone tout en valorisant les ressources locales.

Bienvenue à l'ESAT James Marangé !

Président de l'APAJH de 1975 à 1979, le haut-marnais James Marangé est l'homme qui a posé la pierre fondatrice de la Fédération APAJH (l'APAJH est devenue une Fédération à la suite d'un Congrès extraordinaire en 1976). Son nom désormais en grand sur la façade est un hommage à son travail pour la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap. ■



ATOUT BOUTIQ

2, Quai de la Tour des Rondes - 81500 Lavaur

🕒 Du mardi au vendredi de 10h à 18h
Samedi de 9h30 à 13h

Évènement I

Inauguration d'Atout Boutiq' dans le Tarn

Le 25 avril dernier a eu lieu l'inauguration d'Atout Boutiq', boutique solidaire et écoresponsable implantée dans le centre-ville de Lavaur dans le Tarn et tenue par les travailleurs de l'ESAT En Roudil. L'occasion de mettre également en valeur les parcours de travailleurs.

Atout Boutiq' propose des produits locaux, en grande partie issus de l'agriculture biologique, fabriqués par l'ESAT En Roudil, et également par d'autres ESAT et Entreprises Adaptées, partenaires de la boutique. La boutique propose aussi des services de la vie quotidienne comme le nettoyage de véhicules, le repassage, le nettoyage de couettes et un point relais colis.

Pendant plus d'un an, les travailleurs et moniteurs se sont investis pour monter ce projet avec le soutien du Dispositif Local d'Accompagnement de l'Economie

Sociale et Solidaire et de l'Agence Régionale de Santé. Pour définir ce qu'il voulait vendre et les critères de qualité, le groupe de travail a visité des ESAT et Entreprises Adaptées en Occitanie. Le choix des produits a été fait en fonction des spécialités régionales, surtout culinaires même si la boutique vend également des articles d'artisanat couture et bois. L'équipe s'est formée à la vente et au conseil client et ceci notam-

“ Une boutique comme celle-là est rare dans notre pays. C'est la démonstration par l'exemple : montrer qu'on peut. Si on est capable de le faire à Lavaur, on est capable de le faire ailleurs. ”

Jean-Louis Garcia
Président de la Fédération APAJH

ment avec des mises en situation à la boutique éphémère, installée dans les locaux de l'ESAT.

La boutique a été officiellement inaugurée le 25 avril dernier par Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, Gérard Portes, Président de la communauté de commune Tarn Agout, Isabelle Lespinard, élue à la mairie de Lavaur et Laure Espinasse, Responsable du pôle sanitaire et médico-social de l'ARS Occitanie. Les travailleurs y font de la mise en rayon, de l'accueil client, de la gestion de stock et du logiciel de caisse. Projet collectif, l'idée à terme serait que les travailleurs soient décisionnaires des orientations données à la boutique.

Cet évènement a été aussi l'occasion de valoriser les parcours des travailleurs de l'ESAT, par une remise de 10 médailles du travail, par Jean-Louis Garcia et Laure Espinasse, responsable du pôle sanitaire et médico-social de l'Agence Régionale de Santé Occitanie. ■

APA-JH du Nord I

Partenariat musical entre le Foyer de vie Paul Levayer et l'école de musique de Caudry

Depuis septembre, tous les mardis après-midi, huit résidents du Foyer de vie Paul Levayer rejoignent avec enthousiasme l'école de musique de Caudry pour participer à un atelier de percussions. Guidés par Cléore Freté, directeur de l'école et animateur du projet, ils découvrent chaque semaine la richesse du rythme et du collectif. *« Le fait de suivre les cours au sein même de l'école, comme les autres élèves, favorise leur concentration et renforce leur sentiment d'appartenance »*, explique-t-il.

L'origine de ce projet remonte à l'été dernier. L'orchestre de percussions de l'école – la batucada – était venu animer la fête de la musique organisée par le Foyer de vie Paul Levayer. Face à l'enthousiasme suscité, le Foyer souhaitait faire à nouveau appel à l'école de musique de Caudry. L'orchestre n'étant pas disponible le 21 juin, Cléore Freté et Damien Brulant, chef de

service du Foyer, ont alors proposé une alternative audacieuse : impliquer directement les résidents dans une prestation musicale ! Quelques répétitions plus tard, ils jouaient leur premier morceau devant le reste du Foyer... et l'idée d'un atelier hebdomadaire s'imposait naturellement !

Chaque semaine, l'atelier démarre avec un échauffement corporel collectif. Vient ensuite un temps de découverte : parfois un instrument, parfois le corps comme outil de percussion. L'approche pédagogique de l'atelier combine motricité et musicalité : les participants travaillent les percussions corporelles ou traditionnelles en apprenant à moduler leurs gestes, à coordonner leurs mouvements et à mémoriser des rythmes, souvent à l'aide de phrases parlées qu'ils transforment peu à peu en percussions pures.

Entre les grandes œuvres classiques, comme Casse-noisette de

Tchaïkovski, et les rythmes entraînants de la batucada brésilienne, les participants explorent un large éventail musical. *« C'est très gratifiant pour moi. Les élèves arrivent à l'école avec le sourire et repartent avec ! »* confie Cléore Freté. Ils prennent également part à des sorties culturelles en se rendant aux concerts de l'Harmonie Municipale, groupe de l'école de musique, qui répète dans les mêmes locaux.

En janvier dernier, les élèves du Foyer ont eu l'honneur d'ouvrir la première audition 2025 de l'école de musique, avant des prestations de piano, violoncelle, guitare et chant lyrique. Une nouvelle prestation a eu lieu en juin à l'occasion d'une fête de la musique placée sous le signe de l'inclusion, au Val de Riot, base de loisirs et de nature de Caudry. ■

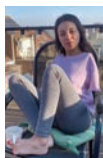


VU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

TÉLEX 1

L'influenceuse Sarah Talbi nous parle d'autodétermination

Le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes, l'APAJH a collaboré avec la créatrice de contenu Sarah Talbi, qui a livré un témoignage en vidéo sur Instagram, sur son autodétermination en tant que femme en situation de handicap et maman.



Regarder la vidéo



TÉLEX 2

L'APAJH de l'Aude à la collecte des Restos du cœur

L'IME Cenne-Monestiés (APAJH de l'Aude) a participé à la collecte alimentaire des Restos du cœur, qui se déroule deux fois par an (mars et avril).

Neuf adolescents accompagnés par quatre éducateurs ont participé à cette collecte dans deux supermarchés de Carcassonne. Un IME engagé puisqu'il mène également des actions bénévoles hebdomadaires chez EMMAÜS.



Rejoignez-nous sur Instagram



LU DANS LA PRESSE

TÉLEX 3

Le rugby au service de l'inclusion

L'ITEP* de la Fédération APAJH Les Gazelles situé à Figeac (Lot) a organisé un tournoi de rugby en avril dernier, auquel a participé une trentaine de jeunes, de 9 à 16 ans, accompagnés par l'établissement.

enseigner le respect de l'adversaire, le fair-play, la cohésion et l'esprit d'équipe.

**Institut Thérapeutique, Educatif et pédagogique*



Lire l'article



TÉLEX 4

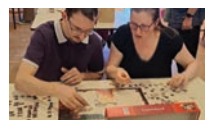
Concours de puzzle dans la Sarthe

L'APAJH Sarthe-Mayenne a organisé la première édition d'un concours de puzzle, qui a rassemblé 70 personnes le 18 mai dernier à Marolles-les-Brautts (Sarthe).

Deux épreuves étaient disputées : un puzzle de 500 pièces et un autre de 1000 pièces, les deux remportées respectivement en 1h20 et 2h18 par deux binômes 100% féminins ! Les autres participants n'ont pas été laissés pour compte puisqu'ils ont tous reçu des cadeaux de bienvenue.

Dans une ambiance moins compétitive, et plus conviviale, une tombola a aussi rythmé cette après-midi.

Seconde édition l'année prochaine ?



Lire l'article





Mayotte |

Un premier ESAT mahorais voit le jour avec l'APAJH

C'est une première à Mayotte : l'ouverture d'un ESAT (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail), porté par la Fédération APAJH. L'ESAT Tarehi marque une avancée historique dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur l'île.

Fruit d'une mobilisation de longue haleine pour faire lever le moratoire de 2013 sur les créations de places en ESAT, ce projet s'est concrétisé à la suite de la Conférence Nationale du Handicap d'avril 2023, qui a autorisé de nouvelles ouvertures en outre-mer. La Fédération APAJH a su s'emparer de cette opportunité, en construisant le projet en lien avec l'Agence Régionale de Santé de Mayotte.

Une nouvelle réponse pour l'inclusion professionnelle

L'ESAT Tarehi pourra accompagner jusqu'à 50 personnes sur l'ensemble des cinq bassins d'activité de l'archipel. Il s'inscrit dans une dynamique inclusive en complément des autres dispositifs du Pôle Vie professionnelle déjà implantés localement : l'Entreprise Adaptée AUXILIUM et la Plateforme de Parcours Renforcés d'Accès à la Professionnalisation (PPRAP).

Les premiers professionnels ont été recrutés et préparent activement les prochaines étapes, notamment une formation en métropole au sein du siège fédéral de l'APAJH, qui a eu lieu en juillet.



Aux côtés du président de la Fédération APAJH, plusieurs personnalités ont témoigné de leur soutien : Sergio Albarello, Directeur général de l'ARS Mayotte, Sandrine Noah, Directrice générale adjointe de l'ARS Mayotte, Ambdilwahedou Soumaila, maire de Mamoudzou, Nafissata Mouhoudhoire, Directrice adjointe de la DEETS de Mayotte, et plusieurs représentants de la Communauté de Communes du Sud et de la MDPH de Mayotte.

Un lancement officiel placé sous le signe de l'engagement

Le 26 juin, avant même l'accueil des premiers travailleurs, un temps fort a réuni les équipes professionnelles, les partenaires locaux, ainsi que les premières personnes en situation de handicap rencontrées, pour un moment hautement symbolique de la signature d'engagements et de partenariats.

« À Mamoudzou, nous avons dit oui à l'APAJH pour être aux côtés des plus vulnérables », a déclaré le maire Ambdilwahedou Soumaila. Il a salué un partenariat porteur de sens : des personnes en situation de handicap participeront à l'entretien et à la préservation des parcs de Tsoundzou, Passamaïnty et Mtsapéré. Une collaboration que la commune souhaite inscrire dans la durée, avec un engagement triennal envisagé dès 2026.



De son côté, Sergio Albarello, Directeur général de l'ARS, s'est félicité de cette « avancée majeure et victoire humaine ».



Se former pour mieux accompagner

Du 30 juin au 8 juillet 2025, les premiers salariés de l'ESAT Tarehi ont bénéficié d'un programme de formation à Montparnasse, au siège de la Fédération. **Auto-détermination, plan de transformation des ESAT, outils numériques partagés...** Autant de sujets clés pour consolider une culture commune autour de l'accompagnement professionnel et des droits des personnes accompagnées.

Une visite de l'ESAT Alter Ego à Alfortville (94) est également venue illustrer concrètement les pratiques de terrain et nourrir les futurs projets à Mayotte.

Les apprentis mahorais aux côtés des professionnels franciliens pour un stage estival



Le 27 juin, le président de la Fédération APAJH a rencontré les 20 apprentis moniteurs-éducateurs actuellement en formation à la Technopole de Dombéni.

La première promotion de la formation en alternance de moniteurs éducateurs à Mayotte était en Île-de-France en juillet dernier. La vingtaine d'étudiants ont pu rejoindre différentes structures APAJH dans la région pour réaliser leur stage long-courrier de deux mois, dans le cadre de leur formation.

Dimanche 28 juin, dix-neuf étudiants de la première promotion de la formation en alternance Diplôme d'Etat de moniteur-éducateur à Mayotte atterrissent à Paris pour débuter un stage de deux mois dans différentes structures APAJH en Île-

de-France. Coup d'envoi de leur expérience dans les structures dans le Val-de-Marne au FAM Jacqueline Olivier, à la MAS Robert Séguy, à la MAS de Bonneuil, et au Foyer d'Hébergement - Centre d'Habitat, et aussi le FAM des Batignolles (Paris), le Foyer d'Hébergement Georges Lapierre (Taverny, Val-d'Oise) et le Foyer d'Hébergement d'Antony (Hauts-de-Seine).

Pourquoi ces stages ?

Le stage dans une structure qui dispose d'un hébergement est une obligation dans le cadre de la formation prodiguée pour devenir moniteur-éducateur, afin de décou-

vrir ce métier qui aide à la préservation ou la restauration de l'autonomie et de l'adaptation sociale des personnes accompagnées au quotidien. Le choix a été fait de réaliser ces stages en métropole pour provoquer la rencontre et renforcer les liens entre les professionnels, découvrir la multiculturalité, tout en facilitant les échanges et faciliter la cohésion au sein même du groupe des stagiaires.

Toute une organisation menée par les directrices et directeurs des structures.

La première promotion de la formation menée à Mayotte

Débutée en août 2024, la formation au diplôme d'Etat de moniteur-éducateur à Mayotte est portée par la Fédération APAJH et par les ambitions mahoraises en termes de formation et d'accès à l'emploi. L'objectif ? Repérer des jeunes bacheliers éloignés de l'emploi pour les former à ce métier de l'accompagnement pendant deux ans, avec à la clé, des propositions d'emploi dans les structures de la Fédération sur l'archipel mahorais.

L'Organisme de Formation a créé pour l'occasion un carnet pour décliner les objectifs pédagogiques en objectifs opérationnels de travail et a mis à disposition gratuitement la formation au Facile A Lire et à Comprendre (FALC) en e-learning de tous les stagiaires. ■

APAJH Sarthe-Mayenne |

L'APAJH à la 35^{ème} édition du festival Mamers en Mars

Du 21 au 23 mars, la 35^{ème} édition du festival de cinéma européen « Mamers en Mars » a eu lieu avec au programme douze longs-métrages et dix courts-métrages. Ce festival, ancré dans l'agenda culturel sarthois et de la région attire près de 4000 spectateurs chaque année. Autant de personnes qui ont pu découvrir le court-métrage « L'Art de voyager », réalisé par l'Atelier Ressource pour le Travail de l'APAJH Sarthe-Mayenne. Une expérience relayée par les participants à cette belle aventure, qui ont co-écrit un article, publié sur le site de l'APAJH Sarthe-Mayenne.

« Vendredi dernier, nous avons eu le plaisir de présenter notre court métrage départemental « L'Art de voyager », au public lycéen, pour l'ouverture du 34^{ème} Festival du cinéma européen, Mamers en Mars.

Nous avons expliqué au public comment nous avons réalisé, dans son intégralité, notre film assisté par les réalisateurs Pauline et Joris, du LACET et Denis Milon, comédien voyageur.

Pendant la création de notre film, nous avons découvert différents métiers du cinéma.

Tantôt, scénaristes, constructeurs de décors, bruiteurs, cameramen, preneurs de son, acteurs et même, pour certains, plusieurs postes à la fois, nous avons appris comment concevoir tous ensemble « L'art de voyager ».



De gauche à droite : Jean-Pierre, Gabriel, Lorella, Frédéric, Alexandre, Céline, Stéphanie, Elvis, Morgane et Hugo, et leurs encadrants avec de gauche à droite Matthias, Florent, Jérôme Hubert à côté d'Amaury Foucher l'un des acteurs principaux du film La Pampa, JOJO dans le film.

En deuxième partie de l'après-midi, nous avons assisté à la diffusion du film « La Pampa ».

Un film saisissant, présenté au festival de Cannes, avec un point de vue particulier sur les problématiques rencontrées par les jeunes ou moins jeunes générations dans le monde rural.

A l'issue de la projection, l'acteur, Amaury Foucher, Jojo dans le film, s'est prêté au jeu des questions du public.

Il nous a ensuite consacré un temps d'échange convivial où nous avons pu parler de notre court métrage, de son film et de nos expériences communes vécues pendant nos tournages respectifs.

Un moment privilégié qui nous laisse un souvenir impérissable.

Merci Amaury !

Merci également à Emmanuel Chevreul, coordinateur du Festival, pour l'intérêt qu'il a porté à notre court métrage ».

Les corédacteurs de l'Atelier Ressource pour le Travail de l'APAJH Sarthe-Mayenne, aidés de Stéphanie Fraquet et Hugo Ferdinand.



VISONNEZ «L'ART DE VOYAGER»

Suivez le lien vidéo ci-contre



Spectacle |

Une aventure scénique inédite en Haute-Marne avec « Les Syphonez »

Le cabaret « Les Syphonez », de la plateforme adulte en Haute-Marne de la Fédération APAJH, a monté un spectacle clownesque inédit « On nez comme on est », joué en première partie de la compagnie Zerafa. Le cabaret, constitué de travailleurs et de professionnels des ESAT James Marangé et de Breuvannes, propose un spectacle de type cabaret avec plusieurs saynètes où les clowns se retrouvent dans des situations improbables, le tout dans un style poétique.



Le commencement de l'aventure

Cette initiative artistique débute après la crise sanitaire, au moment d'un besoin de reconnexion. Pour recréer du lien par l'art clownesque, la direction s'est rapprochée de Véronique Varin, directrice artistique de la compagnie de théâtre Zerafa, pour former plusieurs professionnels à l'art et à l'animation du clown. Par la suite, ces derniers ont réalisé des animations avec les travailleurs des ESAT et du Foyer d'Hébergement (12 séances par groupes de 8) afin de travailler sur les expressions des émotions et également sur la confiance en soi.

Les premiers pas sur scène

Tout d'abord, il a fallu trouver un nom de scène, drôle et en lien avec le nez. Après un temps de réflexion collective, le nom « Syphonez » a été

choisi. La troupe débute avec des spectacles au sein des structures médico-sociales en Haute-Marne et dans des écoles primaires. Le spectacle évolue ensuite lorsque l'équipe de direction et les professionnels engagés répondent à un appel à projets de l'Agence Régionale de Santé Grand Est « Culture et autonomie » et le remporte. Dès lors, des partenariats fructueux sont engagés avec plusieurs lieux culturels en Haute-Marne et la troupe commence sa préparation théâtrale en juin 2024, avec 8 clowns et 4 encadrants. Durant 4 semaines, réparties sur l'année, les artistes ont eu des sessions de formation pour affiner leur spectacle. Quelques mois plus tard, en octobre 2024, leur aventure scénique débute avec une première ébauche devant une colonie de vacances de 50 enfants, à la Maison de Courcelles en Haute-Marne.

“ On était tous stressés !
C'est une expérience nouvelle, de performer devant 700 personnes.
Mais on a travaillé tous ensemble.
Le stress et le trac se sont transformés en une expérience positive !

Geoffroy Lajus
Animateur-coordonateur
Plateforme de services APAJH
de Breuvannes-en-Bassigny

Le succès des Syphonez !

En mars dernier, la troupe, dont le spectacle mêle expression artistique et inclusion avec humour et sensibilité, s'est produite sur la scène du Centre culturel Robert-Henry (Nogent), devant un public conquis de 700 spectateurs.

En juin dernier, un autre spectacle a eu lieu à Langres devant un public de 250 personnes.

Après ces dates réussies, les Syphonez ont été contactés par la ville de Nogent pour faire partie de la saison culturelle 2025-2026. ■

APAJH de Loire-Atlantique |

« La culture par tous et pour tous » : 38^e édition du Festival Handiclap



« La culture par tous et pour tous », c'est le mantra du festival Handiclap, piloté par l'APAJH 44, qui a organisé du 8 au 11 mai, sa 38^e édition. Sur ces 4 jours de festival au Parc des Chantiers de Nantes, une programmation éclectique a conquis plus de 9 000 festivaliers.

Handiclap, un festival ancré sur son territoire !

Le festival Handiclap est un événement culturel du territoire nantais, qui a pour ambition de sensibiliser le grand public à la question du handicap, favoriser l'accès à la culture des personnes en situation de handicap, accompagner l'émergence d'artistes en situation de handicap et cultiver le partage de moments culturels, entre amis et en famille.

Le festival se déroule dans un lieu culturel emblématique, au cœur de la Ville de Nantes, sur l'Esplanade des Riveurs (Parc des Chantiers – Machines de l'Île de Nantes) sous le chapiteau du Collectif Mobil Casbah.

Le festival fédère autour de ce projet commun un réseau d'associations, d'organismes, de personnes qui se sentent concernés par le handicap et qui se soucient de l'accessibilité de la culture.

Une 38^e édition placée sous le signe de la réinvention

En juillet 2024, une réflexion a été menée pour questionner le format de l'événement qui a conduit à organiser un 38^e festival Handiclap nouveau, tourné vers le spectacle vivant et les musiques actuelles et avec l'ambition de se réinventer.

Cette réinvention passe par un changement de dates du festival, qui cette année s'est tenu en mai (au lieu de mars), permettant ainsi aux festivaliers et aux volontaires de profiter du beau temps.

La programmation également se transforme, avec davantage de compagnies locales, afin de valoriser les projets du territoire nantais et une très belle collaboration avec Les Machines de l'île et l'association Pick Up Production autour

d'une « Block Party » et de la culture hip-hop.

Label Handiclap : des manifestations culturelles au-delà du festival !

Le festival Handiclap a créé le Label Handiclap en 2012, dans le but de valoriser les acteurs culturels du territoire nantais qui se sont engagés dans une démarche d'accessibilité culturelle.

Dans ce label sont réunis divers partenaires historiques comme nouveaux (Théâtre de Saint-Nazaire, Musée d'Art de Nantes...), qui ont été accompagnés par Handiclap dans leur engagement pour rendre la culture inclusive.

Ainsi, des manifestations culturelles, via le Label Handiclap, ont lieu durant l'année : exposition, ciné-débat, projets artistiques...

Et on nous dit dans l'oreillette que la 39^e édition du festival Handiclap est déjà en préparation... avec une nouvelle programmation ! ■



CHIFFRES...

La 38^e édition du festival Handiclap, c'est :

- 4 jours de spectacles auxquels ont participé plus de 9 000 festivaliers
- 11 événements adaptés : programmation accessible, chansigne et LSF, audiodescription, gilets vibrants
- 85 volontaires : dont 25 personnes en situation de handicap
- 74 artistes et techniciens

Le 22 juillet, le président de la Fédération APAJH a participé à la commission nationale « culture-handicap » (CNCH), co-présidée par Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap et Rachida Dati, ministre de la Culture.

Créée par décret du 7 février 2001, elle constitue une instance de dialogue entre ces deux ministères, les personnes en situation de handicap, les associations représentatives des personnes en situation de handicap et le milieu culturel et artistique. Depuis sa création, la Fédération APAJH y participe pour prendre part à cette réflexion autour de mesures d'accès aux équipements, à la pratique artistique et à la formation aux métiers de la culture, et plus globalement à la culture de manière générale.

Deux ans après la dernière CNCH, la ministre de la Culture a annoncé la création d'une sous-commission autour des sujets d'accessibilité du cinéma aux personnes malvoyantes et malentendantes, pour étudier les moyens nouveaux dans ce domaine grâce à l'Intelligence Artificielle. Une autre mesure concerne l'accès aux études culturelles avec la généralisation d'une expérimentation menée à Morlaix. Laetitia Bernard, journaliste en situation de handicap, se verra confier une mission sur l'accessibilité des métiers de la Culture, du cinéma et de l'audiovisuel, une mission demandée depuis plusieurs années par la CNCH. ■



APAJH de l'Aude |

Provoquer et accompagner de « Jolies rencontres »



Boum inclusive dans une discothèque en janvier.

Dans leur quotidien, les professionnels de l'EANM de Port-Leucate avaient constaté une détresse affective d'une majorité des personnes accompagnées, alors même qu'ils avaient conscience que l'accompagnement au bien-être, y compris dans la vie affective, intime et sexuelle est nécessaire. C'est chose faite avec le projet « Jolies rencontres », en partenariat avec d'autres structures de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Au tout début, les personnes accompagnées pouvaient aborder les thèmes de l'amour, le couple, l'amitié, les émotions et la sexualité lors de réunions et interventions EVARS (Education à la vie affective relationnelle et sexuelle), avec une parole qui se libère peu à peu et le constat partagé : la plupart d'entre elles rencontraient une difficulté pour aller à la rencontre de l'autre, d'autant plus en dehors des murs de la structure. Une difficulté qui se matérialisait car nombre d'entre elles étaient célibataires depuis de

longues années et souffraient de cette situation.

En 2019, l'équipe a l'idée de faciliter les rencontres en organisant une journée « speed-dating », projet validé par les participants aux réunions EVARS et la direction de la structure. Invitation a été faite à une vingtaine d'établissements médico-sociaux ; six d'entre eux ont rapidement rejoint ce qui est par la suite devenu le réseau « Jolies rencontres » inter-associatif et interdépartemental avec 14 structures dans l'Aude et dans les Pyrénées-Orientales. Toutes sont régies par une charte commune de bonnes pratiques, qu'elles ont coconstruite.

Amour, rencontres et amitié !

Mais que cherchent les personnes accompagnées ? Elles ont créé une fiche de présentation avec leurs attentes et leurs centres d'intérêt et ces fiches ont été diffusées à l'ensemble des établissements du réseau afin de créer des paires entre profils correspondants. Correspondants à tout point de vue,

puisque des relations épistolaires se sont nouées avant l'organisation de journées inter-établissements : rencontres rapides, sortie en discothèque pique-niques, galettes des rois, repas festifs, après-midi jeux de société, randonnées, olympiades, sorties bowling, etc.

C'est l'amour à l'APAJH

Les premiers couples se sont formés, et avec eux de nouveaux besoins d'accompagnement avec des interventions EVARS pour aborder d'autres thématiques : l'approche amoureuse, la notion de couple, l'acceptation de la déception amoureuse, la notion de consentement, la sexualité, etc. Les différents établissements participants ont dû s'adapter au fur à mesure des situations singulières qui apparaissaient. Chaque établissement a dû anticiper la médiation et l'accompagnement des premières rencontres puis garantir l'accueil des compagnons ou compagnes au sein des structures.

Au-delà de ces résultats bien visibles, les professionnels ont constaté le développement de liens de confiance de la part des personnes accompagnées et une prise de conscience ainsi qu'une verbalisation de leurs propres besoins en matière de vie affective.

La suite ? Un week-end inédit dans un camping pour près de 100 personnes accompagnées et 19 professionnels, du 26 au 28 septembre à suivre sur les réseaux sociaux de l'APAJH de l'Aude. ■

L'ESAT de Sens impliqué dans le spectacle « La Fresque 2025 »

La Fresque est un spectacle historique, familial et festif qui a eu lieu à Sens dans l'Yonne en juillet et en août derniers. Une troupe de comédiens contemporains a fait revivre aux spectateurs l'histoire de Sens et du Grand Sénonais au Moyen-Age. Un spectacle qui ne comptait pas moins de 100 bénévoles, 150 costumes et 8 représentations. Cette année l'ESAT de Sens y a participé !

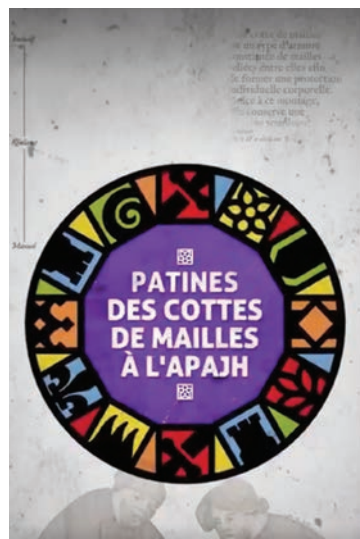
Une douzaine de personnes accompagnées par les différents services de l'ESAT a patiné des cottes de mailles tricotées en laine et portées par les chevaliers du spectacle :



Une dizaine de travailleurs de l'atelier menuiserie a fabriqué de grandes tables munies de bras et de roues, éléments de mobilier essentiels du spectacle :



Un projet culturel qui a mis en valeur les compétences et les talents des personnes accompagnées. ■



Sensibilisation à la surexposition aux écrans



Face au nombre croissant d'enfants présentant des troubles du comportement, un retard de langage, une attention déficiente ou encore des troubles de l'apprentissage, une campagne d'information a été réalisée par l'APAJH de l'Hérault en lien avec la mairie d'Agde. Beaucoup de ces enfants sont surexposés aux écrans d'où l'importance d'actions de prévention en direction des familles. Ainsi, neuf posters ciblant les 0-6 ans ont été réalisés, chacun étant porteur d'un message visant à interpeller

les adultes. En partenariat avec les mairies, les professionnels des crèches et les enseignants des écoles maternelles, ces posters ont été affichés les uns après les autres durant 9 jours dans les lieux d'accueil d'enfants. Suite à cette campagne, un « café parents » a été organisé, les parents étant souvent interpellés par les photos et prenant parfois conscience de comportements inadaptés. Une action de sensibilisation prévue pour continuer dès cette rentrée ! ■



C'est la rentrée pour tous à l'UEEP de l'école Jean Cavaillès !

Lundi 1er septembre a marqué la fin des vacances et la rentrée des classes. Une nouvelle année qui débute notamment à l'école Jean Cavaillès de Grand-Quevilly (Seine-Maritime), où quatre élèves sont accompagnés au sein de l'Unité d'Enseignement Élémentaire Polyhandicap, la première en Normandie. Un dispositif rendu possible par la mobilisation de tous les acteurs pour l'accès à l'école de tous.

Depuis fin 2024, l'école Jean Cavaillès de Grand Quevilly accueille une Unité d'Enseignement Externalisée (UEEP) portée par l'Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP) APAJH Tony Larue. Quatre enfants en situation de polyhandicap, surnommés « les extraordinaires » par les élèves de l'école, en référence à la comédie musicale inclusive « Elsa et les Extraordinaires » créée par l'EEAP, y ont fait leur rentrée avec une équipe éducative dédiée.

Une première en Seine-Maritime grâce à une collaboration de tous les acteurs

Cette unité externalisée est la première du genre en Seine-Maritime à être spécifiquement dédiée aux enfants en situation de polyhandicap. Elle accueillera jusqu'à 6 jeunes âgés de 6 à 12 ans, bénéficiant d'un accompagnement global articulant soin, apprentissage et développement social ainsi que du droit fondamental à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap.

Le dispositif a été rendu possible grâce au soutien de la mairie de Grand Quevilly, permettant la mise à disposition de deux classes ainsi

que la cour de récréation en période scolaire, et également au soutien de l'Agence Régionale de Santé, de l'Éducation nationale, et à une forte mobilisation des enseignants de CM1 impliqués dans le précédent projet de comédie musicale inclusive.

L'équilibre entre l'accompagnement médico-social et la scolarité à l'école du quartier

Comment cela se concrétise ? Quatre élèves en situation de polyhandicap partagent la même cour d'école et se retrouvent lors de

effet, ce dispositif a été inauguré en présence de Nicolas Rouly, Maire de Grand Quevilly, Anne-Sophie Dubois, déléguée territoriale de la délégation de la Seine-Maritime de l'Agence Régionale de Santé Normandie, Catherine Legrand, Inspectrice de l'Éducation nationale (circonscription Grand-Quevilly), Linda Pereira de Faria (Inspectrice d'académie, Pôle inclusif ASH 76), Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, et Géraldine Rosay, directrice de l'école Jules Cavaillès, Rachel Mangeot, directrice des établissements et services APAJH de Dieppe et Grand-Quevilly.



temps sportifs ou culturels, quatre journées par semaine. L'UEEP favorise donc les interactions entre tous les enfants avec l'organisation par exemple de temps de lecture partagés, de projets communs et d'événements comme la « Journée Handisport ».

Le 1er juillet dernier, parents, enseignants et enfants ont pu témoigner d'une belle aventure humaine, où le handicap n'est pas un frein mais une richesse pour construire une école plus ouverte, plus juste, plus humaine et résolument inclusive. En

L'occasion de saluer « la chance d'accueillir une nouvelle classe » qui est « vraiment la grande classe » selon le maire.

La réussite d'une mobilisation collective de l'ensemble des acteurs pour permettre l'accès à l'école à des enfants en situation de polyhandicap, qui nous engage et nous oblige pour appeler à dupliquer ce dispositif sur tout le territoire et à tous les niveaux de l'école, pour poursuivre sereinement sa scolarité ! ■



Vous souhaitez adhérer à l'APAJH ?

Rejoindre les militants bénévoles
des associations APAJH c'est :

- **Soutenir ses valeurs** de laïcité, de citoyenneté et de solidarité,
- Promouvoir l'idée que **le handicap est l'affaire de toutes et tous**,
- **Défendre les droits des personnes en situation de handicap** et les accompagner ainsi que leurs proches aidants pour faire respecter ces droits,
- **Appuyer la parole des personnes en situation de handicap** vers les pouvoirs publics,
- **Participer à la vie de l'association** et s'y impliquer plus étroitement !



Contacter-nous!



Selon votre adresse postale, l'association départementale APAJH dont vous dépendez reviendra vers vous.

A titre indicatif, le montant de l'adhésion simple est en moyenne de 35 € par an selon l'association départementale. L'information précise vous sera donnée par l'association.

Chaque adhérent reçoit la *Revue de l'APAJH*.

L'ÉQUIPE DE LA REVUE APAJH

Directeur de la publication : Jean-Louis Garcia – **Comité éditorial** : Noël Baekelandt | Jade Cattacin | Céline Diaz | Nolwenn Jamont | Michel Miklarz | Angélique Paitreault | Francis Ribot.

Rédactrices en chef : Nolwenn Jamont - Jade Cattacin – **Maquette et couverture** : Solen Ruaud – **Photo de couverture** : Shutterstock – **Rédacteurs** : Elisabeth Alazard-Schneider | Jade Cattacin | Céline Diaz | Sira Dieye | Laurent Grimaldi | Marylou Jahan | Nolwenn Jamont | Claude Lebreton | Muriel Roddier – **Photographies** : Solen Ruaud | Julien Trezeux | Shutterstock | Associations APAJH – **Coordonnées** : 01 44 10 23 40 – federation@apajh.asso.fr | www.apajh.org – **Route** : Atelier protégé APAJH – Levallois-Perret – **Imprimerie** : Imprimerie SOPEDI – Utilisation de papier à la norme PEFC et Imprim'vert – **Adhésion** : Fédération APAJH – 01 44 10 23 40 – Tour Maine Montparnasse – 33 avenue du Maine – 29^{ème} étage – 75755 Paris Cedex 15



Automne-Hiver-Printemps



L'APAJH PROPOSE
DES SÉJOURS DE VACANCES
POUR ADULTES ET JEUNES
EN SITUATION DE HANDICAP.

Pour les consulter
rendez-vous sur

handicap-vacances.org

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER
À UNE AVENTURE HUMAINE ?

**REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES D'ANIMATEURS
ET ACCOMPAGNATEURS !**



 **APAJH**
Fédération



Revons de tous les possibles



20 e ÉDITION

LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

Pour plus d'informations
trophees.apajh.org

